



Rapport sur l'efficacité 2014

La coopération suisse au
développement dans le domaine
du changement climatique
2000 - 2012



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Evaluation technique de l'efficacité

Gaia Consulting Oy, Creatura Ltd., Zoi Environment Network

Concept, rédaction et mise en page du rapport public

Zoi Environment Network

gaia



Creatura Ltd



EDITORIAL

L'impact du changement climatique sur le développement est indéniable. Or, en raison de la pauvreté largement répandue et de leurs plus faibles capacités à s'adapter et à résister au réchauffement planétaire, les populations des pays en développement sont bien plus vulnérables que celles des pays développés. Les répercussions de ce phénomène menacent des vies et des moyens de subsistance, ainsi que les résultats durement acquis ces dernières décennies sur le plan de la lutte contre la pauvreté. Voilà pourquoi la coopération suisse au développement a été très active dans nos pays partenaires en initiant ou en participant à de nombreuses interventions visant à atténuer les émissions de gaz à effet de serre ou à améliorer la résilience et les capacités d'adaptation des populations les plus vulnérables.

L'objet du présent rapport – troisième de sa série, après le Rapport sur l'efficacité de la coopération suisse au développement dans le secteur de l'eau (2008) et celui dans le secteur de l'agriculture (2010) – est d'évaluer si et dans quelles mesures ces interventions ont atteint les objectifs escomptés. Pour cela, des experts indépendants ont procédé à une analyse portant sur les années 2000 à 2012.

Ce troisième rapport apporte des réponses précises et des conclusions utiles au débat. Certes, évaluer dans toute son ampleur et sa diversité le portefeuille de projets menés par la DDC et le SECO dans le domaine du changement climatique sur une longue période a été une tâche ardue ; néanmoins, le présent rapport atteste que nos interventions produisent des résultats significatifs et sont fondées sur une approche appropriée. Qui plus est, il confirme la tendance positive observée sur le plan de l'efficacité des projets et de l'expertise institutionnelle en matière de traitement du changement climatique dans le cadre de la coopération au développement.

Cependant, étant conscients que la marge d'amélioration est grande, nous ne demeurons pas moins déterminés à redoubler d'efforts. Dans le domaine de la coopération au développement, il est impos-

sible d'exclure l'échec ou des résultats en-deçà des attentes. Il est donc nécessaire de prévoir des mesures de diminution des risques appropriées et un suivi permanent, en particulier dans un secteur qui évolue aussi rapidement que celui de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de celui-ci. Afin de maximiser l'impact de nos actions, il est par ailleurs essentiel d'intégrer la problématique du changement climatique de façon systématique dans nos programmes et nos projets et d'œuvrer à ce que nos partenaires en prennent pleinement conscience.

En outre, il faut encore relever que les mesures ponctuelles et isolées engendrent rarement des résultats d'une grande efficacité en termes d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation de ses effets. Afin d'assurer le succès durable de la coopération internationale de la Suisse, il nous faut miser sur une action cohérente et complémentaire au niveau bilatéral et multilatéral et qui exploite les synergies entre différentes interventions ainsi qu'entre les efforts d'adaptation et d'atténuation.

En partageant ses expériences et son savoir en matière de changement climatique et en promouvant l'action internationale, la Suisse peut apporter une pierre essentielle à l'édifice, en limitant les effets néfastes du réchauffement planétaire et en consolidant ainsi les progrès accomplis sur le plan de la lutte contre la pauvreté. La nécessité de décisions flexibles et tournées vers l'avenir - permettant de gérer un avenir incertain - implique de considérer différentes options et d'élaborer des politiques et des instruments plus efficaces afin de répondre au changement climatique et de contribuer à un développement durable. Le changement climatique étant désormais indissociable de la réduction de la pauvreté, mission clé de la DDC et du SECO, ceux-ci ne ménageront pas leurs efforts pour intégrer cette problématique dans leurs portefeuilles de projets.

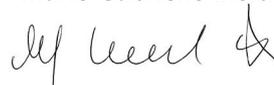
Nous avons le plaisir de vous présenter ce rapport et vous en souhaitons une agréable lecture.

Martin Dahinden



Ambassadeur
Directeur de la DDC

Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch



Secrétaire d'Etat
Directrice du SECO

SOMMAIRE

- 03 Editorial
- 05 Les résultats en un coup d'œil
- 06 L'engagement de la Suisse au niveau mondial
- 08 Evaluation du portefeuille de projets
- 10 Efficacité générale

12 **Energie**
85 projets
291 millions CHF

16 **Production verte**
41 projets
74 millions CHF

20 **Ressources naturelles**
54 projets
173 millions CHF

24 **Dangers naturels**
31 projets
37 millions CHF

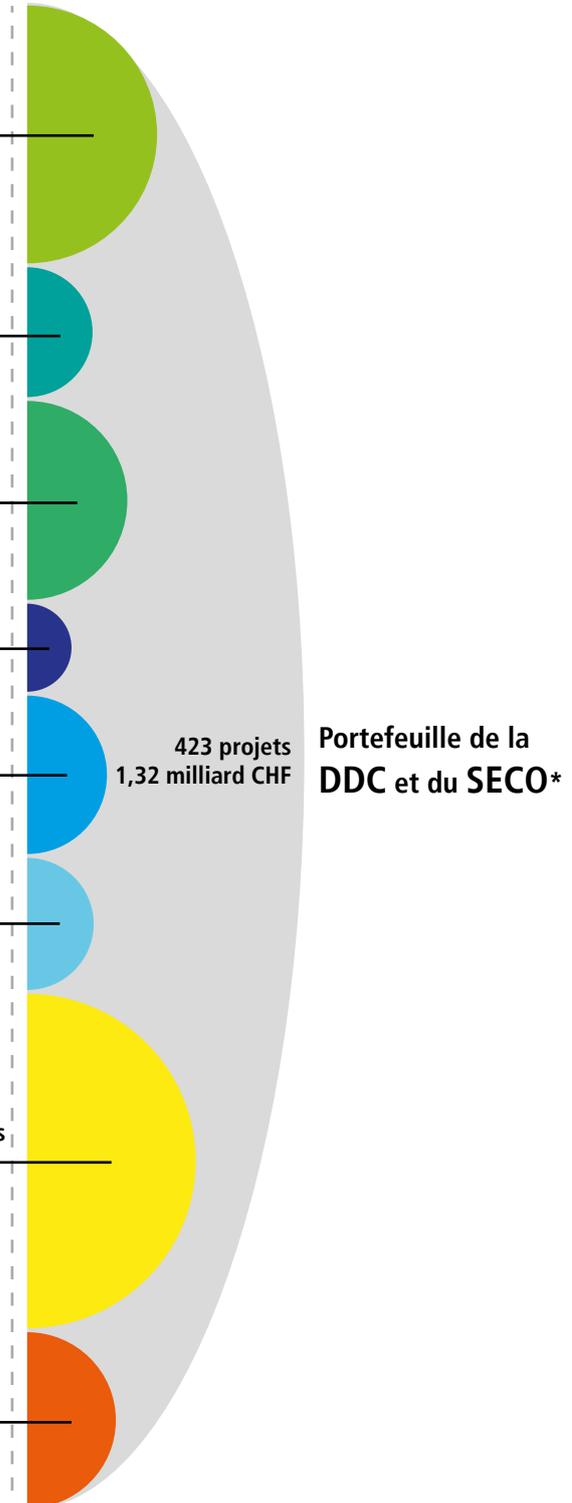
28 **Moyens de subsistance**
48 projets
110 millions CHF

32 **Savoir**
36 projets
80 millions CHF

34 **Financement et subvention des organisations**
87 contributions
490 millions CHF

36 **Mécanisme de financement rapide**
67 projets
140 millions CHF

- 38 Conclusions
- 39 Perspectives



*Certains projets appartenant à plusieurs catégories, la somme de ces dernières est plus élevée que le portefeuille global.

LES RÉSULTATS EN UN COUP D'ŒIL

1. EFFICACITÉ ÉLEVÉE

En moyenne, les 423 projets suisses de coopération au développement passés au crible obtiennent des scores d'efficacité « modérés à élevés » en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consolidation des capacités des bénéficiaires à surmonter les effets du changement climatique. L'analyse révèle par ailleurs que l'efficacité est comparable quelle que soit la région examinée.

2. RENDEMENT EN HAUSSE

Pendant la période évaluée – soit de 2000 à 2012 – l'efficacité des projets suisses en matière de lutte contre le changement climatique a progressé. Autrement dit, les scores des projets plus récents (postérieurs à 2007) sont meilleurs que ceux des plus anciens.

3. PROJETS MIEUX CONÇUS

Dans la tranche des projets les plus récents du portefeuille suisse, le changement climatique a été intégré de manière plus explicite à la conception des projets, si bien que ceux-ci gagnent en qualité et efficacité.

4. PRISE DE CONSCIENCE INSTITUTIONNELLE

La création du Programme global Changement climatique de la DDC et l'adoption par le SECO d'un nouveau thème prioritaire (« Encourager une croissance respectueuse du climat ») dénotent la prise de conscience et l'importance stratégique croissante que revêt le changement climatique au sein de l'institution.

5. EFFICACITÉ DU MÉCANISME DE FINANCEMENT RAPIDE

Les ressources supplémentaires débloquées pour le climat (« fast-start financing ») en vertu du message concernant la hausse de l'APD à 0,5 % du revenu national brut ont pour l'essentiel été affectées à des partenariats multilatéraux et à des projets existants performants, ce qui a permis de capitaliser sur l'expérience acquise de même que sur les interventions ayant fait leurs preuves.

6. VALEUR AJOUTÉE SUISSE

Les projets reposant sur les compétences et l'expertise suisses dans des domaines spécifiques (énergies renouvelables, énergie hydroélectrique, production verte, finance et gestion des risques) ont permis de transférer aux pays partenaires les compétences et connaissances nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique de manière efficace.

7. CLIMAT ET PAUVRETÉ

Réduction de la pauvreté et changement climatique sont intimement liés. Les projets du portefeuille suisse ont contribué à renforcer la résilience des plus vulnérables face au climat, notamment en promouvant la sécurité alimentaire et la gestion durable des forêts.

8. EVALUATION INNOVANTE

Sur le plan méthodologique, procéder à l'évaluation de l'efficacité du portefeuille suisse en termes de lutte contre le changement climatique a relevé du défi. Une approche innovante était nécessaire afin d'évaluer des interventions dont l'objectif premier était la réduction de la pauvreté. Les normes internationales de mesure de l'adaptation au climat étant balbutiantes, cette évaluation peut être considérée comme pionnière dans un domaine qui appelle un approfondissement significatif.

ENGAGEMENT DE LA SUISSE AU NIVEAU MONDIAL

Le changement climatique est principalement imputable à l'activité humaine. Depuis la révolution industrielle, la concentration croissante de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère a conduit à une augmentation des températures au niveau mondial, engendrant des conséquences dévastatrices pour la vie sur Terre : modification des cycles de précipitations, fonte des glaces, multiplication et intensification des tempêtes, phénomènes de désertification, et réchauffement, expansion et acidification des océans.

Selon les conclusions du cinquième rapport d'évaluation, publié en 2014 par le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC) de l'Organisation de Nations Unies (ONU), les conséquences alarmantes du changement climatique présentent un réel danger pour la santé, l'alimentation, le bien-être et la sécurité de l'humanité.

Depuis le début de l'engagement de la Suisse auprès de la communauté internationale dans la lutte contre le changement climatique, notamment par le biais des nombreux projets évalués dans le présent rapport, les connaissances et la prise de conscience des enjeux climatiques n'ont cessé de croître. Grâce à la diffusion de publications hautement médiatisées, tels les rapports du GIEC, le changement climatique s'est invité au cœur du débat international, occupant dès lors une place prépondérante au sein de l'agenda politique mondial. La communauté internationale dans son ensemble a d'ailleurs reconnu qu'une action collective et un partage des responsabilités étaient nécessaires afin de limiter la portée du changement climatique et de faire face à ses conséquences.

D'après le GIEC, l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et autres gaz à effet de serre responsables du réchauffement planétaire a été deux fois plus importante au cours de la première décennie du XXI^e siècle que lors des trois décennies précédentes. Tant les pays développés que les pays en développement contribuent au changement climatique : tandis que les premiers sont responsables de l'essentiel des émissions de GES cumulées dans l'atmosphère depuis les débuts de l'ère industrielle, les seconds sont responsables de plus de la moitié des émissions actuelles mondiales. La communauté internationale a donc adopté le principe des « responsabilités communes mais différenciées » en fonction des capacités de chaque pays à lutter contre le changement climatique.

La Suisse a quant à elle assumé sa responsabilité en partageant son expérience et en fournissant des aides financières à ses divers partenaires de développement à travers le monde, à la fois en vue d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses conséquences (cf. encadré).

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Aucun pays n'est épargné par le changement climatique. La Suisse doit par exemple faire face à des phénomènes tels que la diminution des chutes de neige ou la modification des cycles de précipitations, engendrant des répercussions significatives sur le paysage, les conditions de vie et la prospérité économique.

Toutefois, confrontés à la pauvreté et dotés de capacités de résilience et de réaction plus faibles, les populations des pays en développement sont bien plus vulnérables. Les programmes visant à réduire la pauvreté et à favoriser le développement durable aident ainsi ces populations à faire face aux facteurs de stress environnementaux et économiques, y compris ceux liés au changement climatique. Un développement à faible émissions de CO₂ nécessite des investissements et des connaissances avancées et des approches innovantes. C'est pourquoi la lutte contre la pauvreté et l'action internationale en faveur du climat sont étroitement liées à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation. La Suisse attache donc une grande importance à intégrer cette dimension dans ses programmes de coopération au développement, de sorte que les résultats soient durables et efficaces.

L'évaluation exposée dans le présent rapport porte sur plusieurs projets où l'amélioration sur le plan du changement climatique ne constituait qu'un bénéfice collatéral d'initiatives plus vastes en faveur du développement. L'évaluation de l'efficacité que nous proposons ici ne reflète donc pas nécessairement la performance générale des projets mais uniquement celle des volets ayant un impact au niveau climatique.

Le présent rapport examine les portefeuilles de projets en matière de changement climatique des deux principaux organismes suisses actifs dans le domaine de la coopération au développement, la DDC et le SECO.

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE = éviter l'ingérable.

Prévenir, réduire ou éviter l'émission de gaz à effet de serre due aux activités humaines, par exemple en encourageant le recours aux énergies renouvelables.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE = gérer l'inévitable.

Augmenter la résilience et la capacité à faire face et à s'adapter aux effets du changement climatique, par exemple en améliorant les systèmes d'alerte précoce en cas d'événements climatiques extrêmes.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION (DDC)

La DDC contribue à un développement durable et respectueux du climat par le biais d'initiatives bilatérales et multilatérales. Elle encourage l'échange de savoirs et d'information entre les bénéficiaires d'une mesure ou d'un projet et les différents acteurs. Par ailleurs, elle aide ses partenaires à s'adapter aux conséquences du changement climatique et à mettre en place des politiques climatiques tant au niveau national que mondial. Par le biais de programmes et de projets portant sur l'efficacité énergétique ou l'utilisation durable des ressources, la DDC améliore également la capacité des pays à s'adapter à des conditions environnementales instables ; elle œuvre en outre au renforcement des capacités ainsi qu'à une meilleure sensibilisation afin de favoriser la résilience face aux changements climatiques. Les programmes d'aide humanitaire de la DDC comprennent des mesures de prévention et d'aide en cas de catastrophe.

Entre 2000 et 2012, la DDC était responsable des deux tiers de l'aide publique au développement (APD) allouée à des activités liées au changement climatique.

SECRETARIAT D'ETAT À L'ÉCONOMIE (SECO)

Les projets du SECO se concentrent sur le soutien au développement économique des pays en développement et des pays à revenu moyen, ce qui peut se traduire par une assistance technique, une aide au renforcement des capacités, un transfert de technologies ou encore l'élaboration et le financement de politiques liées au changement climatique. En nouant des partenariats avec les banques de développement, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, le SECO promeut des approches et des mesures d'incitation favorisant un développement à faible émission de carbone et résilient face au changement climatique.

Entre 2000 et 2012, le SECO a géré environ un tiers des fonds de l'APD suisse dédiés au changement climatique.

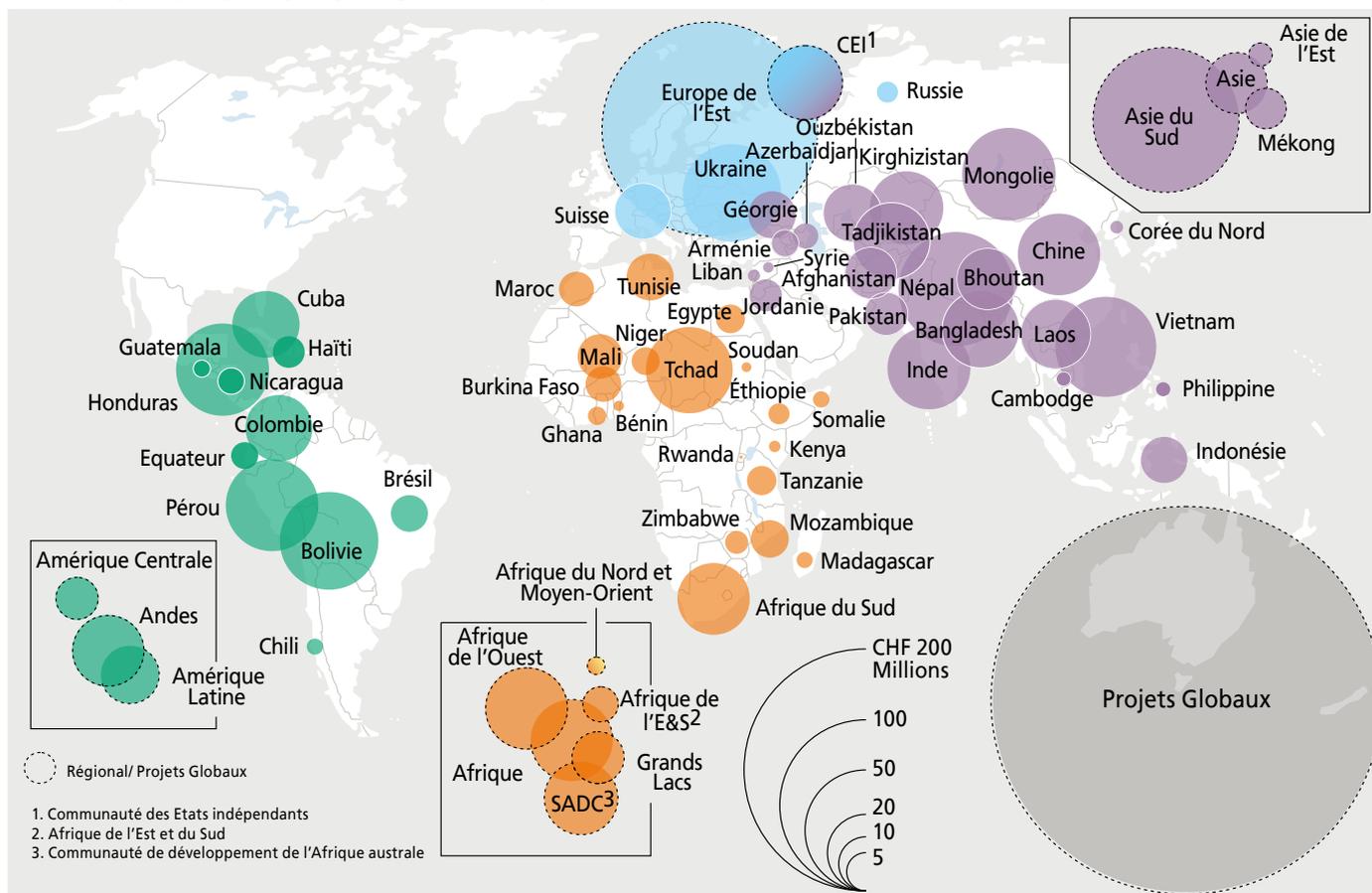
OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV)

Un troisième organisme suisse œuvre également dans le domaine du changement climatique : l'Office fédéral de l'environnement, en charge des politiques nationales en la matière. L'OFEV représente en outre la Suisse dans les négociations internationales relatives

au climat (auxquelles participent aussi la DDC et le SECO) et les échanges avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Cet aspect de la coopération suisse en matière de changement climatique n'a cependant pas été inclus dans la présente évaluation.

ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS

Aperçu géographique (budget cumulé) PORTEFEUILLE SUISSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE 2000-2012



Les portefeuilles climat de la DDC et du SECO évalués dans le cadre du présent rapport comptent 423 projets menés entre 2000 et 2012 ; 283 d'entre eux étaient gérés par la DDC, pour un montant de 975 millions de francs, et 140 par le SECO, pour un montant de 346 millions de francs. Plusieurs de ces projets ont été initiés avant 2000 et certains sont toujours en cours. Le budget global dédié au changement climatique pendant cette période totalisait donc 1,32 milliard de francs, soit 5 % des fonds accordés par la Suisse au titre de l'APD au cours de ces années.

61 projets ont fait l'objet de visites de terrain et d'une analyse approfondie par les équipes d'évaluation, qui ont ainsi pu récolter des informations de première main et des données concrètes.

Les projets ont été répartis en six champs thématiques présentés en détails dans les prochains chapitres. Les évolutions résultant du lancement par la Suisse, en 2011, d'initiatives de « fast-start financing

(FSF) », de même que ses contributions aux fonds multilatéraux, sont également abordées dans le présent rapport.

Une note sanctionnant l'efficacité générale en termes d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique a été attribuée à chaque projet sur une échelle de 0 (efficacité nulle) à 7 (efficacité très élevée).

Les notes globales sont établies sur la base d'une évaluation des indicateurs directs et indirects (telles que la réduction des émissions de GES ou une meilleure capacité de réaction face aux conséquences du changement climatique). Par ailleurs, afin d'analyser dans quelle mesure les acteurs suisses de la coopération au développement ont su capitaliser sur l'expérience acquise en matière de travail sur le changement climatique, deux périodes –2000 à 2006 et 2007 à 2012 – ont été comparées. Des informations complémentaires concernant la méthodologie sont disponibles dans le rapport technique.

Champs thématiques du portefeuille

ÉNERGIE



DANGERS
NATURELS



PRODUCTION
VERTE



MOYENS DE
SUBSISTANCE



RESSOURCES
NATURELLES



SAVOIR



MESURER LES RÉSULTATS QUANTITATIFS DES INTERVENTIONS EN RAPPORT AVEC LE CLIMAT : UN VRAI DÉFI

Etant donné l'attention relativement récente accordée au changement climatique, la plupart des projets inclus dans le portefeuille de projets menés par la Suisse dans ce domaine étaient initialement conçus comme des initiatives de développement et de lutte contre la pauvreté sans rapport direct avec la question du changement climatique. Par conséquent, les données nécessaires pour comparer et monitorer l'impact des projets en termes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique n'étaient pas toujours immédiatement disponibles, en particulier pour les projets les plus anciens. En outre, il est particulièrement difficile de quantifier

l'efficacité de projets d'adaptation, puisque leurs résultats sont généralement de nature qualitative et perceptibles uniquement sur le long terme. A noter encore que l'émergence de normes internationalement reconnues pour mesurer cette efficacité est relativement récente.

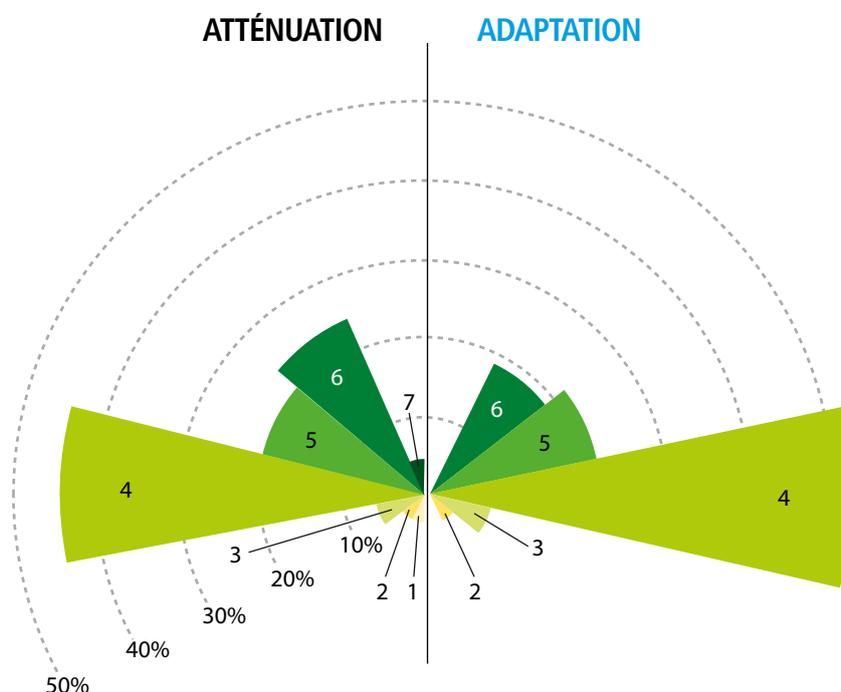
L'évaluation du portefeuille de projets de la Suisse peut être considérée comme une expérience pionnière ; à ce titre, elle constitue un précédent dont les enseignements pourront servir lors d'exercices similaires dans d'autres contextes.

EFFICACITÉ GÉNÉRALE

L'analyse conclut à une efficacité modérée à élevée pour l'ensemble des projets financés par la Suisse entre 2000 et 2012.

L'efficacité a été jugée élevée ou très élevée pour près de 40 % du portefeuille à la fois pour les projets d'atténuation (114 projets) et d'adaptation au changement climatique (121 projets), et modérée pour la moitié environ du budget global (198 projets). Seule l'efficacité des 10 % restants a été qualifiée de faible ou nulle.

Effacité des projets d'atténuation et d'adaptation (2000 – 2012)



(% : fait référence à la part du budget allouée)

AMÉLIORATION DANS LE TEMPS

En dépit de la diversité géographique et culturelle des pays partenaires (plus de 70), l'efficacité des projets évalués s'est révélée globalement constante, aucune région ne se distinguant par des résultats particulièrement bons ou faibles.

Les résultats de la Suisse en matière d'action internationale sur le climat ont progressé depuis 2000. L'analyse montre en effet qu'entre les périodes 2000-2006 et 2007-2012, la proportion des financements alloués à des projets dont l'efficacité était considérée comme élevée ou très élevée est passée de 23 % à 66 % pour les projets d'adaptation et de 36 % à 54 % pour les projets d'atténuation, ce qui traduit une nette amélioration.

AMÉLIORATION AU NIVEAU DE LA CONCEPTION DES PROJETS

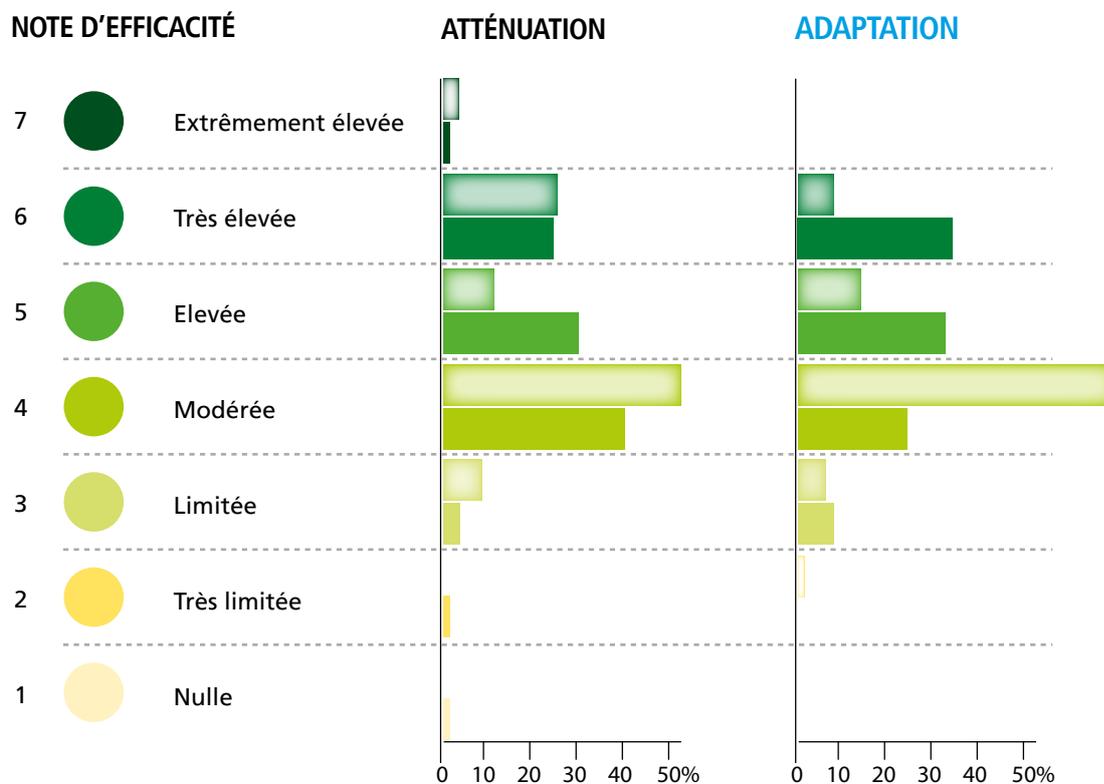
Au cours des treize dernières années, l'attention accordée au changement climatique par les acteurs de la coopération suisse au développement a significativement progressé. Bien que la DDC et le SECO aient implicitement intégré la problématique du climat au sein de leurs projets depuis plus longtemps, les objectifs en termes de changement climatique n'apparaissent pas toujours explicitement dans la conception des projets avant 2007, ce qui n'empêche pas plusieurs initiatives anciennes, notamment des projets axés sur l'efficacité énergétique, d'avoir déjà un réel impact climatique.

Au fil des ans, le changement climatique s'est imposé comme une priorité, d'où une intégration plus explicite des buts visés en la matière. En particulier,

les projets d'adaptation n'ont cessé de prendre de l'importance dans l'agenda politique, au niveau international comme en Suisse, via l'aide publique au développement. La création par la DDC du Programme global changement climatique (PGCC) en 2008, et l'adoption par le SECO du nouveau thème prioritaire « Encourager une croissance respectueuse du climat » en 2012, sont autant d'exemples qui illustrent cette tendance.

Cette évolution a des implications visibles, l'analyse des projets suisses montrant en effet clairement que plus l'adaptation ou l'atténuation du changement climatique figurent expressément dans le concept sous-tendant le projet, plus les résultats sont concluants.

Evolution de l'efficacité des projets (avant et après 2007)



Efficacité = mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention ont été atteints ou le seront selon les estimations.

■ Avant 2007
■ Après 2007

(% : fait référence à la part du budget allouée)



ÉNERGIE

PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN RÉDUISANT LES ÉMISSIONS DE CARBONE



L'accès à l'énergie est essentiel pour assurer des moyens de subsistance et un développement économique. En même temps, le secteur énergétique est l'un des plus gros émetteurs de CO₂ généré par les activités humaines. Si l'on entend atténuer les effets du changement climatique, il est donc prioritaire de générer de l'énergie par des moyens sobres en carbone et d'utiliser l'énergie disponible de façon efficace.

L'accès à l'énergie s'étant amélioré, les interventions dans ce domaine visent également à créer des créneaux d'activité économique permettant aux communautés de développer des moyens de subsistance plus diversifiés et plus durables.

Au-delà des projets promouvant des sources d'énergie renouvelables, une partie importante du portefeuille de projets suisses est axée sur le remplacement d'équipements obsolètes ou endommagés par la guerre dans des centrales électriques, des systèmes de contrôle ou des réseaux de transport d'électricité. De tels projets ont notamment été menés en Macédoine, en Serbie, au Tadjikistan, au Kosovo, au Kirghizistan et en Albanie.

PRODUCTION D'ÉNERGIE

L'approche en matière de production d'énergie durable adoptée dans le portefeuille suisse est déclinée en deux volets : premièrement, remplacer les énergies fossiles par des sources d'énergie renouvelable, tels que le soleil, le vent et la biomasse ; deuxièmement, améliorer l'efficacité des centrales électriques existantes, quelle que soit la source d'énergie utilisée, renouvelable (p. ex. l'eau) ou non renouvelable (p. ex. le charbon).

La rénovation des centrales hydrauliques sur les fleuves Drin et Mat, en Albanie, a entraîné une diminution des coupures d'électricité et une hausse de 3 à 4 % de l'efficacité de la centrale de Fierza. Celle-ci reposant sur l'utilisation d'une source d'énergie renouvelable, les émissions de CO₂ sont indirectement réduites ; en effet, il n'est pas nécessaire d'importer des pays voisins de l'énergie produite à partir de la combustion de matières fossiles, telles que le charbon.

Prolonger la durée de vie d'une centrale à charbon en y opérant des travaux de modernisation relève-t-il ou non de l'atténuation des effets du changement climatique ? Voilà une interrogation qui a été largement discutée. Dans le cas de la centrale à charbon Nikola Tesla, en Serbie, pour laquelle le SECO a fourni un nouveau système de pilotage et de contrôle, l'impact sur le climat a été jugé positif. Étant donné qu'il n'existe pas d'alternative immédiatement viable pour remplacer cette centrale qui produit l'essentiel de l'électricité serbe, le sou-

tien fourni par la Suisse a contribué à l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la fiabilité de la centrale, réduisant ainsi le nombre des coupures d'électricité et les émissions annuelles de CO₂ de 90 000 tonnes.

Certains projets axés sur l'énergie favorisent par ailleurs l'utilisation des déchets de biomasse, en Serbie et en Bolivie, ou la mise en place de petites installations bioénergétiques, à Cuba, en Inde et au Mali. Ces deux approches sont considérées comme efficaces en termes d'atténuation du changement climatique.

INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Suisse promeut également les nouvelles énergies renouvelables en finançant des programmes de plus grande envergure au travers d'organisations d'aide au développement telles que la Banque mondiale et sa Société financière internationale (dans le cadre de son programme en faveur des énergies renouvelables), de façon à encourager les investissements dans les technologies innovantes et à démontrer son intérêt pour les pays à faible revenu.

Le SECO a par exemple contribué au SREP (Scaling Up Renewable Energy Program in Low-Income Countries), un programme de mesures ciblées mené par le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de dé-

Deferlement d'eau du barrage hydroélectrique de Vau i Dejes, Albanie
©REUTERS / Arben Celi

veloppement, visant à accroître le marché des énergies renouvelables dans les pays pauvres. Compte tenu de l'importance de son impact (le programme SREP s'est vu promettre pas moins de 551 millions de dollars américains de la part de différents partenaires, y compris dans le secteur privé), ce type de programme peut avoir un effet de levier considérable ; de plus, ces programmes constituent un bon complément aux activités bilatérales.

A noter également l'exemple de la plateforme REPIC (Renewable Energy and Energy Efficiency Promotion in International Cooperation), à laquelle participent conjointement la DDC, le SECO, l'OFEV et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) afin de renforcer et de coordonner les activités menées par la Suisse en matière d'énergies renouvelables et de promotion et de diffusion de l'efficacité énergétique dans les pays en développement ou en transition. Cette plateforme a été considérée comme très efficace en termes d'atténuation en raison des effets de levier anticipés.

TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE

Pour parvenir jusque dans les foyers et les entreprises, l'énergie produite dans une centrale doit transiter par

un réseau complexe de lignes de transmission et de sous-stations. L'installation et l'état de ce réseau de transmission influencent la fiabilité de l'approvisionnement et déterminent la quantité d'énergie perdue lors du transport vers les consommateurs. En outre, les coupures de courant dues à un transport de mauvaise qualité sont de nature à encourager le recours à des générateurs diesel individuels, qui produisent d'importantes émissions de carbone.

En Albanie, le SECO a financé la construction d'une nouvelle sous-station, permettant ainsi d'assurer l'approvisionnement de la région de Durrës en électricité, ce qui a significativement stimulé le développement économique et amélioré la qualité de vie des quelque 250 000 habitants. Avant de bénéficier de l'aide de la Suisse, cette région se distinguait par ses coupures régulières de courant et de fortes fluctuations de fréquence ; les pertes économiques engendrées étaient estimées à plusieurs centaines de millions d'euros par an. Bien que l'intervention n'ait pas eu pour objectif explicite de réduire les émissions de GES, elle y a contribué en évitant l'importation d'électricité et en limitant l'utilisation de générateurs diesel, deux facteurs qui auraient généré d'importantes émissions de carbone.

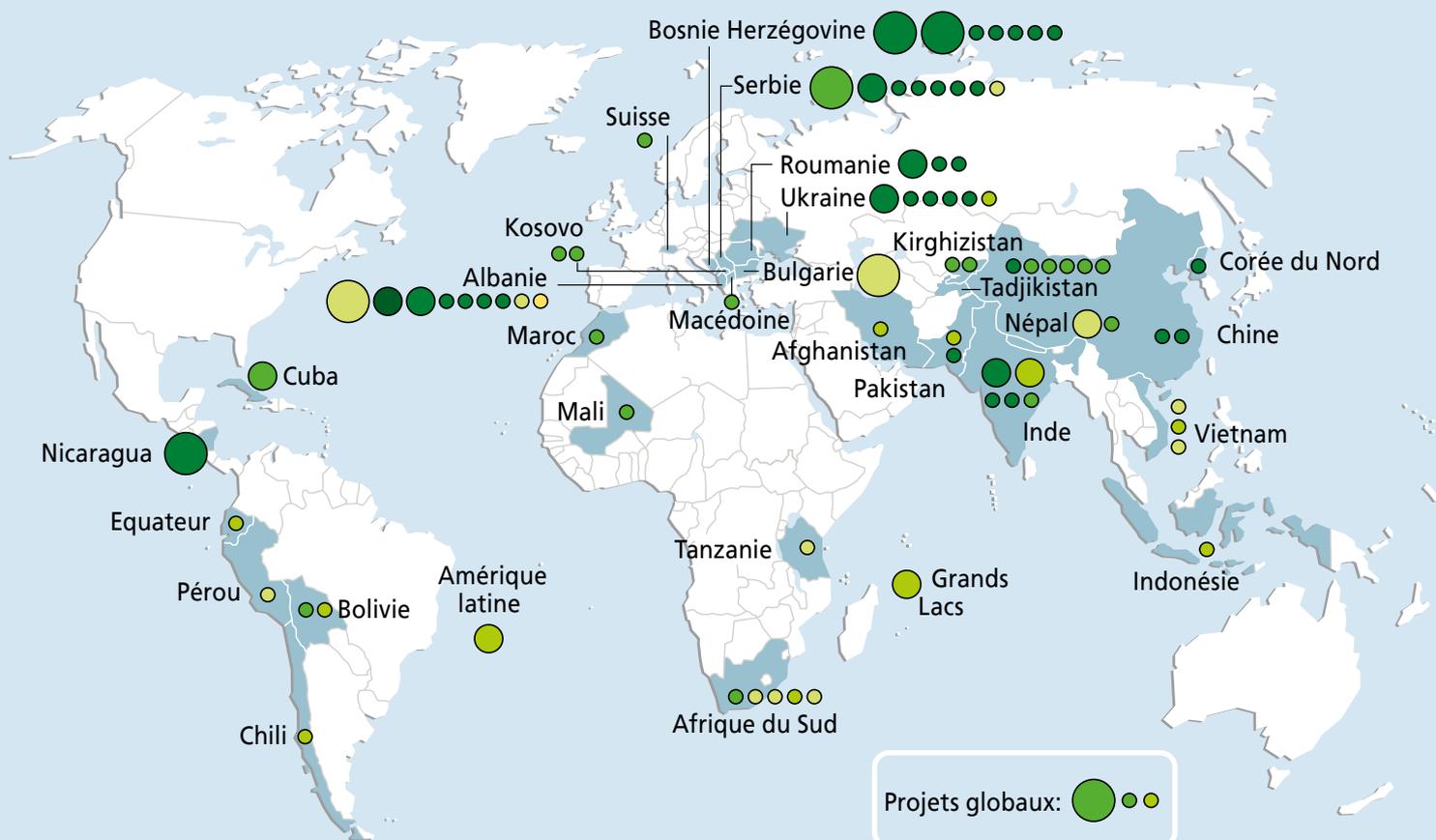


PROGRAMME DRIN RIVER CASCADES, ALBANIE

L'installation comporte trois centrales hydroélectriques sur un même réseau fluvial ; ensemble, elles fournissent plus de 50 % de l'électricité de l'Albanie. Le SECO a financé la réhabilitation de quatre turbines de la centrale principale, à Fierza.

Résultats atteints grâce au projet :

- prolongation d'une vingtaine d'années de la durée de vie escomptée pour la centrale électrique de Fierza
- 3 à 4 % d'amélioration du rendement
- baisse du nombre d'heures de coupures de courant forcées de 8625 à presque zéro entre 2001 et 2008, soit un gain équivalent à 1,077 million de MWh.
- nette réduction des émissions de CO₂, résultant de la hausse de l'efficacité générale et de la meilleure performance de la production hydroélectrique sur les barrages du fleuve Drin (programme soutenu par plusieurs sources de financement)
- amélioration des conditions de sécurité sur le barrage et des capacités à faire face aux effets du changement climatique.



Chaque point représente un projet :

- Budget plus élevé que 10 Millions CHF
- Entre 5 et 10 Millions CHF
- En dessous de 5 Millions CHF

Note d'efficacité générale du projet :



■ Pays avec des projets DDC/SECO dans le champ thématique « Énergie »

BIOÉNERGIE, SERBIE

A la demande des autorités de la ville de Belgrade, le SECO soutient un projet visant à produire de la chaleur et de l'électricité à base de paille. La chaleur produite à partir de la biomasse est utilisée pour les serres à proximité de la ville ainsi que pour une école et un hôpital psychiatrique. Ces établissements font en outre l'objet de rénovations afin d'améliorer leur efficacité énergétique. L'électricité générée par la combustion de la paille est quant à elle distribuée par la compagnie nationale serbe d'électricité (EPS).

En remplaçant les sources d'énergie fossiles utilisées par la centrale électrique existante (charbon et fioul) par de la bioénergie, le projet devrait permettre de réduire les émissions de CO₂ de plus de 1300 tonnes par année, d'améliorer la qualité de l'air et d'augmenter la rentabilité de la production agricole, en utilisant les résidus de paille. Outre son apport concret sur le plan climatique, le projet – qui devrait s'achever en 2016 – sert d'exemple et déjà d'exemple pour d'autres installations potentielles dans la région.



PRODUCTION VERTE

CRÉER DES SITUATIONS « WIN-WIN » POUR LES ENTREPRISES INVESTISSANT DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le concept de production verte porte sur les déchets, les substances chimiques et les émissions de particules toxiques générés par la production industrielle. Les principales retombées positives du point de vue climatique résultent d'une meilleure efficacité énergétique dans les entreprises et d'une utilisation des ressources plus raisonnée. En partenariat avec l'industrie, la Suisse a aidé à identifier les terrains sur lesquels promouvoir une production verte était possible, avant de faciliter l'accès à des financements pour investir dans les projets identifiés.

CENTRES NATIONAUX POUR UNE PRODUCTION PLUS PROPRE

L'aide de la Suisse est basée sur le programme des Centres nationaux pour une production plus propre (CNPP), développé en 1994 par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Le soutien substantiel fourni par la Suisse a permis de mettre en place des CNPP dans divers pays (notamment au Pérou, en Afrique du Sud et au Vietnam). Fonctionnant de façon autonome ou s'inscrivant dans le cadre de réseaux d'experts, ils font office de centres de référence pour les acteurs de l'industrie et les investisseurs (services gouvernementaux compris) qui recherchent des conseils ou des formations en matière de production plus économe en ressources.

Les CNPP sont reconnus comme de réels succès, et ce pour deux raisons principales : d'une part, grâce à leur degré d'expertise élevé ils ont permis de nouer des collaborations fructueuses avec le secteur privé ; d'autre part, parce que plusieurs d'entre eux ne dépendent plus du soutien des donateurs et s'autofi-

nancent en commercialisant leurs services de conseil en production verte.

Bien que l'impact des CNPP varie d'un endroit et d'un contexte à l'autre, leur contribution générale au niveau de l'atténuation du changement climatique et leurs bénéfices collatéraux multiples, notamment sur le plan environnemental, sont significatifs et ont toutes les chances de croître avec le temps. L'efficacité de ce groupe de projets a été jugée modérée à très élevée en termes d'atténuation du changement climatique.

Les exemples de projets ayant enregistré des réductions d'émissions grâce à des CNPP soutenus par la Suisse sont nombreux. Entre 2002 et 2008, les interventions du CNPP en Afrique du Sud ont notamment permis de réduire les émissions de CO₂ de 25 000 tonnes, tandis qu'au Pérou, les économies d'émissions de CO₂ ont totalisé 35 425 tonnes par an. Un projet axé sur l'efficacité énergétique industrielle en Afrique du Sud affichait quant à lui 225 000 tonnes de réduction d'émissions de CO₂ au moment de l'évaluation.

CRÉDITS VERTS

Les entrepreneurs sont parfois réticents à investir dans des technologies propres si le temps de retour sur investissement est plus long que la normale, en particulier dans les pays où les taux d'intérêt sont élevés ou lorsque les crédits sont accordés sur une courte durée.

Le « Green Credit Trust Fund » (GCTF) est un dispositif stratégique visant à promouvoir une économie respectueuse de l'environnement en fournissant un soutien financier à des entreprises et des industries afin qu'elles investissent dans des technologies vertes.

Les résultats de cette démarche sont encourageants : de nombreuses entreprises commencent en effet à reconnaître que les investissements verts peuvent augmenter leur rentabilité à long terme.

Le SECO a lancé cette approche en Colombie et au Pérou en 2003 en l'associant à celle de production verte. Des évaluations externes ont confirmé que les investissements verts donnent généralement lieu à des solutions « win-win », avec des retombées environnementales et économiques très positives.



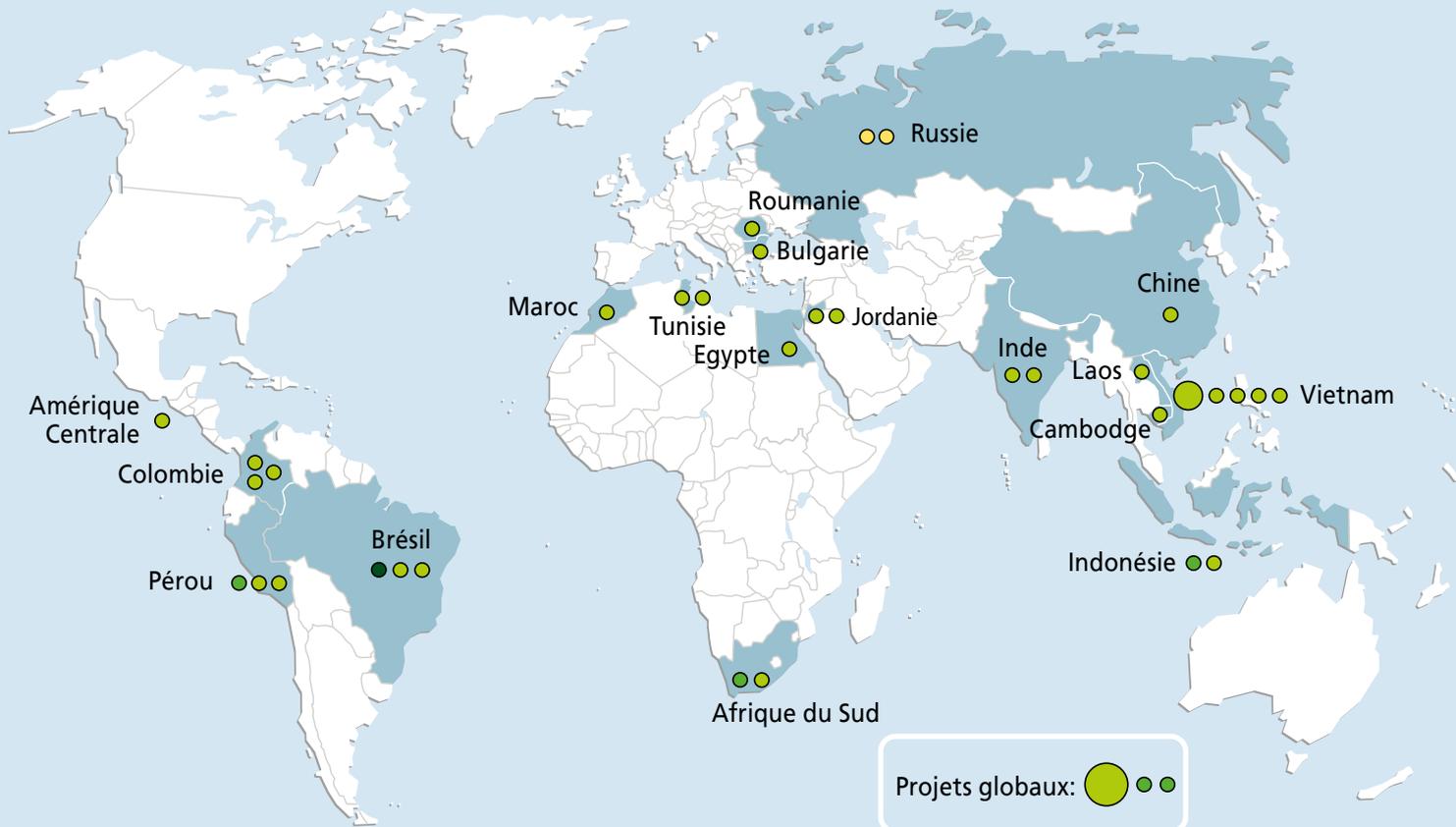
.....
(% fait référence à la part de budget allouée)

CENTRE NATIONAL DE PRODUCTION PLUS PROPRE, VIETNAM

Entre 1999 et 2011, le CNPP vietnamien a proposé des solutions de production verte à 227 entreprises œuvrant dans six secteurs d'activité. L'intégration de ces méthodes de production a permis aux entreprises de réaliser des économies de ressources et des bénéfices financiers tout en ayant des répercussions favorables sur l'environnement. Les entreprises ont ainsi fait valoir qu'elles avaient économisé en moyenne 7 % d'électricité, 9 % de charbon, 7 % de fioul, 20 % de gaz, 18 % d'eau et 25 % de produits chimiques. De telles modifications engendrent un effet multiplicateur important : par exemple, réduire la consommation industrielle d'eau influe sur les coûts énergétiques de pompage, de chauffage et de traitement de l'eau, et une bonne gestion du recyclage permet d'économiser de grandes quantités d'énergie. Par ailleurs, changer les sources d'énergie (p. ex. passer du charbon au méthane) peut se traduire par un recul marqué des émissions de GES. Ce projet a été considéré comme modérément efficace en termes d'atténuation du changement climatique.

Production verte

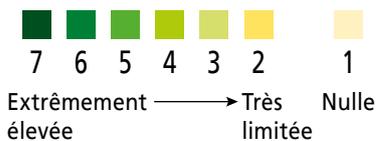
PORTEFEUILLE SUISSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE 2000-2012



Chaque point représente un projet :

- Budget plus élevé que 10 Millions CHF
- Entre 5 et 10 Millions CHF
- En dessous de 5 Millions CHF

Note d'efficacité générale du projet :



■ Pays avec des projets DDC/SECO dans le champ thématique « Production verte »

GREEN CREDIT TRUST FUND, PÉROU

11 des 17 petites et moyennes entreprises soutenues par le GCTF au Pérou poursuivaient des objectifs d'atténuation du changement climatique. Grâce aux investissements financés par les crédits verts, les 11 bénéficiaires ont réussi à réduire de 74 % en moyenne leurs émissions de GES, soit en tout l'équivalent de 50 000 tonnes de CO₂ par an. Si cette initiative a été couronnée de succès, c'est en grande partie parce que les institutions financières ont accepté d'assumer l'essentiel des risques supplémentaires liés aux crédits environnementaux et de promouvoir activement ces crédits.



RESSOURCES NATURELLES

EXPLOITATION DU POTENTIEL D'ATTÉNUATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL



La protection et la gestion durable de l'environnement naturel, notamment des forêts, des océans, des prairies et du sol, sont essentielles au maintien de la vie sur Terre. En effet, la nature est un acteur clé de l'atténuation du changement climatique puisqu'elle absorbe et stocke une partie du CO₂ de l'atmosphère. En outre, les écosystèmes les plus résistants favorisent généralement l'adaptation aux changements climatiques, ce qui est positif pour les moyens de subsistance et la protection contre les risques.

GESTION DES PÂTURAGES ET FORESTERIE DURABLES

L'intervention de la Suisse en matière de gestion des forêts et des pâturages vise à s'assurer que ces deux types d'écosystèmes puissent être à la fois protégés et utilisés comme sources de revenus durables par les populations locales. Elle a principalement pour objectif de récompenser la gestion durable des ressources naturelles et de subventionner les investissements favorisant la conservation des forêts, des prairies et du sol.

La DDC a notamment soutenu des mesures de prévention et de résolution de problèmes liés au surpâturage, mesures qui se sont révélées particulièrement efficaces et qui sont désormais introduites dans certains pays en développement en tant que pratiques agricoles plus durables et plus respectueuses de l'environnement.

En Mongolie, par exemple, la coopération entre la DDC et les agriculteurs locaux a permis de mettre en jachère 3,4 millions d'hectares de terres afin de régénérer les sols pendant deux à cinq ans. A noter également, en Mongolie et dans d'autres pays, une meilleure intégration de l'objectif de durabilité dans les législations relatives à la gestion des ressources naturelles.

L'action de la DDC a également visé à enseigner aux éleveurs comment accéder à des financements récompensant le stockage de carbone dans le sol ou l'enrayement de la dégradation des prairies.

En 2011 et 2012, la Suisse a soutenu à hauteur d'un million de dollars américains le travail de la Task Force présidentielle pour la REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation – un partenariat de l'ONU visant à réduire les émissions de carbone liées au déboisement et à la dégradation des forêts) en Indonésie, ce qui a

concouru à instaurer un moratoire de cinq ans sur les nouvelles concessions forestières et agricoles. Les bénéfices résultant de cette mesure ont été estimés en août 2013 à au moins 500 millions de dollars par la Banque mondiale. Ce financement montre combien une subvention relativement modeste peut engendrer des retombées considérables ; le projet a d'ailleurs été jugé très efficace.

Les financements suisses en faveur du climat ont en outre contribué à régénérer, protéger et étendre les zones de forêt dans certains pays en développement, essentiellement en collaboration avec le Forest Stewardship Council (FSC). Au Népal, une amélioration des pratiques de foresterie communautaire a ainsi conduit à une augmentation de près de 33 % de la surface forestière et à la plantation de 1,8 millions de plants sur des terres gouvernementales, privées et communautaires. Au cours de ces 20 dernières années, la gestion de 58 % de la surface forestière globale du Népal (100 397 hectares) a été confiée aux populations locales. Les arbres poussant lentement, l'engagement doit cependant se poursuivre sur le long terme afin que les bénéfices en termes d'atténuation soient substantiels et durables.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

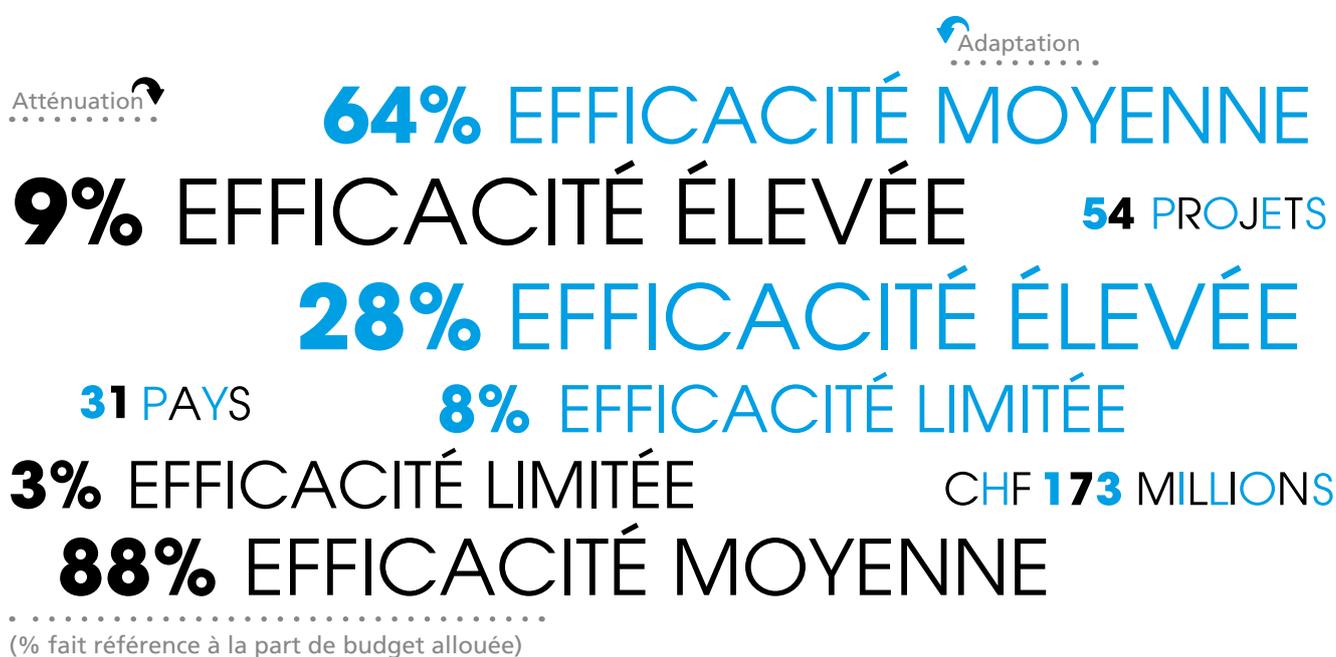
L'agriculture biologique est réputée augmenter la teneur en carbone des sols, créant ainsi un puits de carbone. Des études ont notamment montré que la différence en termes d'émissions de CO₂ par hectare entre des cultures biologique et des cultures conventionnelles pouvait dépasser 60 %, sans compter que la production d'engrais artificiels est très énergivore et, partant, source importante d'émissions de CO₂.

Zone forestière protégée à
Mojokerto, province de Java
oriental, Indonésie
©REUTERS / Sigit Pamungkas

Par conséquent, renoncer aux engrais chimiques, comme le fait l'agriculture biologique, favorise l'atténuation du changement climatique. L'agriculture biologique aide en outre les populations agricoles à s'adapter à ces changements, car ses techniques contribuent à l'enrichissement du sol, qui résiste dès lors mieux à l'érosion.

La Suisse soutient des projets d'agriculture biologique au Burkina Faso, en Ethiopie, au Ghana, au

Kirghizistan, au Mali, en Ukraine et en Amérique centrale. En termes d'atténuation des effets du changement climatique, la majorité de ces projets (près de 90 %) sont jugés modérément efficaces, certains très efficaces et quelques-uns peu efficaces. S'agissant de l'adaptation à ces changements, le tableau global est plus favorable, puisqu'un tiers des projets affiche une efficacité considérée comme très élevée, tandis que celle de plus de la moitié est moyenne à élevée.

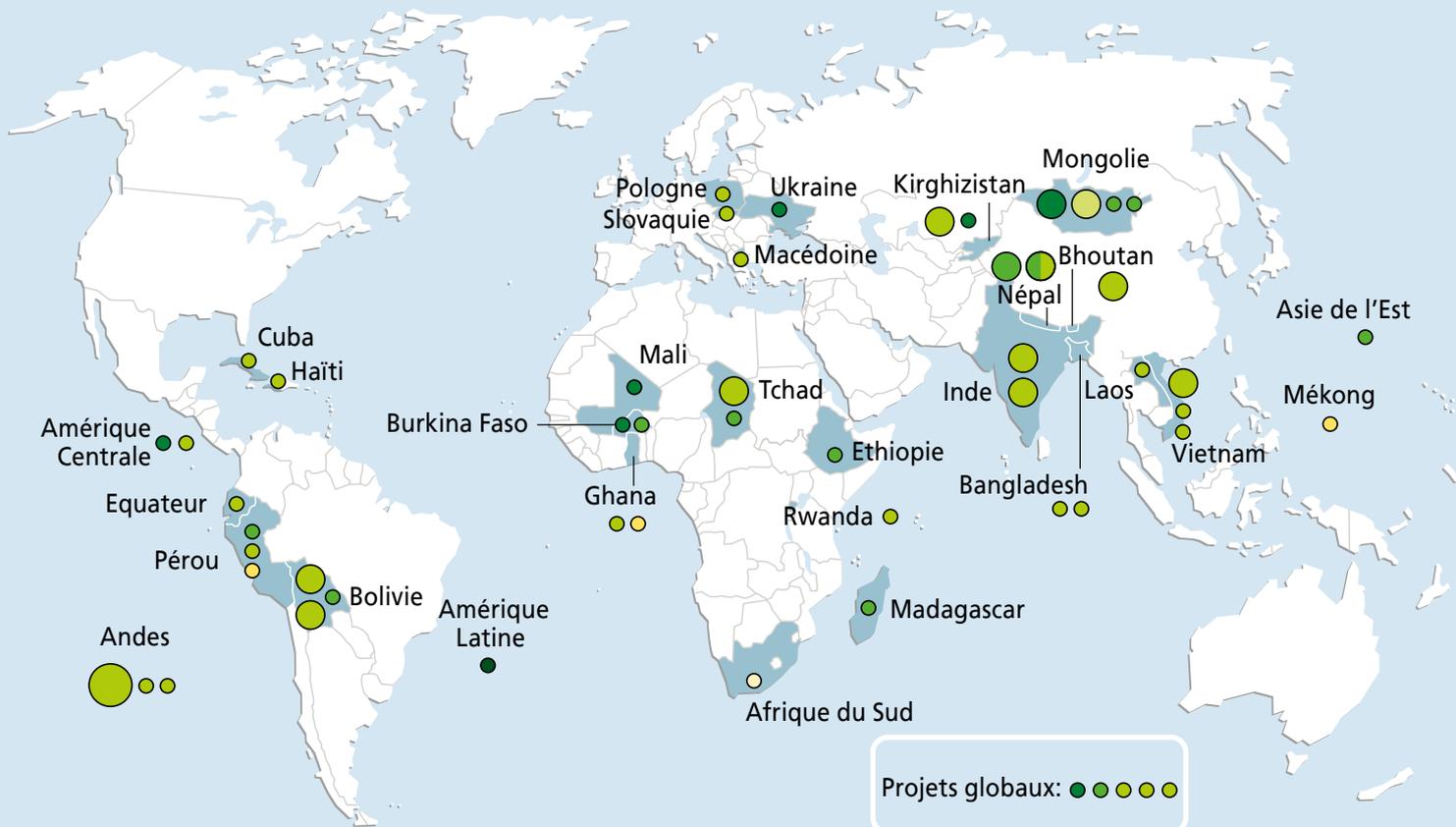


FONDS DE PARTENARIAT POUR LE CARBONE FORESTIER

Créé en 2007, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) réunit 36 pays et a récolté 160 millions de dollars américains de la part des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des entreprises privées. La contribution de la Suisse s'élève, à 17,2 millions de francs.

Le FCPF soutient les efforts consentis par les pays en développement en vue de réduire les émissions de GES liées à la déforestation et à la dégradation des forêts en leur fournissant une assistance financière et technique en matière de gestion forestière durable et en les aidant à accéder à des fonds REDD+. Parmi les pays prioritaires du SECO, la Colombie, le Ghana, le Pérou et le Vietnam participent au FCPF.

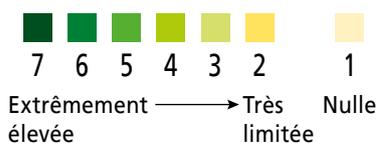
Le FCPF a par ailleurs suscité une prise de conscience dans les pays et contribué à l'apprentissage Sud-Sud ainsi qu'au développement de capacités et de compétences relatives à la problématique REDD+. Plusieurs pays participants, notamment le Pérou et le Vietnam, affichent en outre des résultats tangibles qui soulignent les succès obtenus sur les plans règlementaire et administratif dans des domaines tels que la planification intégrée de l'utilisation des sols ou la sécurisation foncière des forêts. Dans l'ensemble, le FCPF présente une très grande efficacité en termes d'atténuation.



Chaque point représente un projet :

- Budget plus élevé que 10 Millions CHF
- Entre 5 et 10 Millions CHF
- En dessous de 5 Millions CHF

Note d'efficacité générale du projet :



■ Pays avec des projets DDC/SECO dans le champ thématique « Ressources naturelles »

UN ACCÈS AUX MARCHÉS DU CARBONE POUR LES ÉLEVEURS, MONGOLIE

Le projet mis en place par la Banque mondiale avec le soutien de la DDC et d'autres donateurs visait à stocker du CO₂ dans les prairies de Mongolie en convaincant les éleveurs à adopter des pratiques de gestion durable des pâturages. En utilisant des méthodes conformes aux normes internationales des marchés du carbone, le projet a créé et soutenu des mesures incitant les éleveurs à solliciter des paiements en échange du carbone ainsi stocké.

N'ayant pas encore enregistré de réductions avérées d'émissions de GES ni contribué à l'obtention de financements climatiques pour les partenaires mongols, le projet a été considéré comme faiblement efficace en termes de lutte contre le changement climatique. Néanmoins, il a permis de progresser sur le plan méthodologique en appuyant la recherche et la sensibilisation ; en outre, des leçons utiles ont pu être tirées quant au rôle des mécanismes de marché dans le financement des mesures d'atténuation des émissions de GES.



DANGERS NATURELS

PROTÉGER LA POPULATION DE LA MENACE GRANDISSANTE QUE REPRÉSENTENT LES DANGERS NATURELS



L'objectif de la réduction des risques de catastrophe (RRC) est de prévenir et de limiter les dégâts induits par les dangers naturels, notamment en mettant en œuvre des mesures de réduction des risques – tels que les mécanismes d'alerte rapide – et en promouvant les systèmes de transfert de risque à travers une assurance par exemple. RRC est une approche retenue par les acteurs tant de la coopération au développement que de l'aide humanitaire, afin de contribuer à un développement durable et de favoriser la résilience des populations affectées.

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX CATASTROPHES

Les interventions de RRC ont pour vocation d'aider les populations à anticiper les catastrophes – qu'il s'agisse de tempêtes ou de températures extrêmes –, à s'y préparer et à y faire face. Ainsi, au Bangladesh plus de 13 000 personnes et leur bétail, soit jusqu'à 450 vaches et 1000 moutons ou chèvres, peuvent désormais trouver refuge dans douze abris anticycloniques, alors qu'auparavant, la population locale ne pouvait accéder au moindre lieu sûr lorsqu'elle était confrontée à des phénomènes météorologiques extrêmes.

Les risques de catastrophes étant souvent liés aux menaces climatiques, l'amélioration de la capacité d'adaptation au changement climatique est au cœur des programmes suisses de RRC. En 2010, la Mongolie était frappée de plein fouet par le Dzud, un terme mongol désignant un climat hivernal particulièrement rigoureux qui met en péril les bêtes et l'économie pastorale. La DDC est intervenue avec un projet d'aide aux sinistrés qui a bénéficié à quelque 10 000 familles d'éleveurs, sachant qu'une partie de ce soutien a été affectée au développement de recommandations stratégiques et de mesures de prévention devant permettre de s'adapter à l'impact futur de ces phénomènes aussi récurrents qu'inévitables. Cependant, si l'efficacité de cette aide aux sinistrés – par ailleurs très appréciée des partenaires mongols – était élevée, son impact en termes d'adaptation au climat était limité, puisque qu'aucune mesure explicite n'a été prise pour intégrer la variabilité du climat et l'impact du changement climatique annoncé dans les mesures de prévention et de préparation.

Le SECO a pour sa part soutenu un programme de la Banque mondiale visant à améliorer la gestion du risque au niveau de la chaîne d'approvisionnement agricole dans les pays en développement. Celui-ci offrait aux bénéficiaires un soutien et des outils leur permettant d'atténuer les risques liés au climat et aux cours des matières premières, de les transférer et de les surmonter. Dans le cadre d'un autre projet mené conjointement avec la Banque mondiale, différents pays à revenu intermédiaire se sont vu prêter main-forte pour apprécier leur exposition aux catastrophes et gérer les risques d'ordre budgétaire que celles-ci présentent, consolidant par là même leur résilience face aux crises. Compte tenu de son effet de levier potentiel, ce projet, qui se décline autour d'un volet assistance technique et d'un volet renforcement des capacités avec la gestion de la dette publique et le financement des risques de catastrophe en ligne de mire, a été jugé très efficace en termes d'adaptation.

Dans l'ensemble, les projets de RRC soutenus par la Suisse affichent un degré d'efficacité élevé en matière d'adaptation au changement climatique, même lorsque les aspects relatifs au climat ne faisaient pas partie intégrante du concept sous-tendant le projet. A quelques rares exceptions près, les interventions appuyées par la Suisse ont contribué à renforcer la capacité des bénéficiaires à surmonter l'impact du réchauffement planétaire.

Enfant endormi dans un abri anticyclonique à Chittagong,

◀◀ Bangladesh

©REUTERS / Andrew Biraj

ASSURANCE ET COMPENSATION DES DÉGÂTS PROVOQUÉS PAR LES CATASTROPHES

La Suisse disposant d'une solide expérience dans le domaine de l'assurance, son expertise a été mise à profit dans nombre d'initiatives internationales relevant de la RRC, ce qu'illustrent six projets implémentés à Haïti, en Inde, en Mongolie, en Afrique (projets régionaux), dans la Communauté de développement de l'Afrique australe et en Asie, dans les pays en développement producteurs de riz. Grâce à des mécanismes d'assurance, chacun de ces projets entend concourir à la compensation des dégâts liés aux catastrophes naturelles et, au final, au renforcement de la résilience socioéconomique face aux effets du changement climatique.

Les indemnités sont de nature à stimuler les efforts consentis par les acteurs locaux pour s'adapter à la nouvelle donne climatique, puisqu'elles permettent au demandeur tant de tirer les leçons de ses erreurs que de « reconstruire en mieux » (soit de manière plus résiliente, en utilisant le capital pour investir dans des systèmes d'élevage et des logements plus robustes ou pour s'implanter dans une zone moins exposée). De plus, l'assurance étant fondée sur le principe du partage des risques, elle favorise la prise de conscience des dangers, incite à s'engager dans la maîtrise des aléas et encourage la solidarité sociale, trois démarches susceptibles de jouer un rôle important face à l'amplification du changement climatique.

Toutefois, cette approche ne garantit pas nécessairement l'adaptation sur le long terme, étant donné que les indemnités versées en situation d'urgence – un des

pilliers de l'assurance – sont également utilisées par les bénéficiaires pour régler des dettes existantes ou pour alimenter leur propre affaire et pas uniquement pour prendre des mesures de RRC à long terme. Si l'on entend s'assurer que ce système atteigne le but visé, il pourrait s'avérer nécessaire de prendre des mesures de soutien supplémentaire.

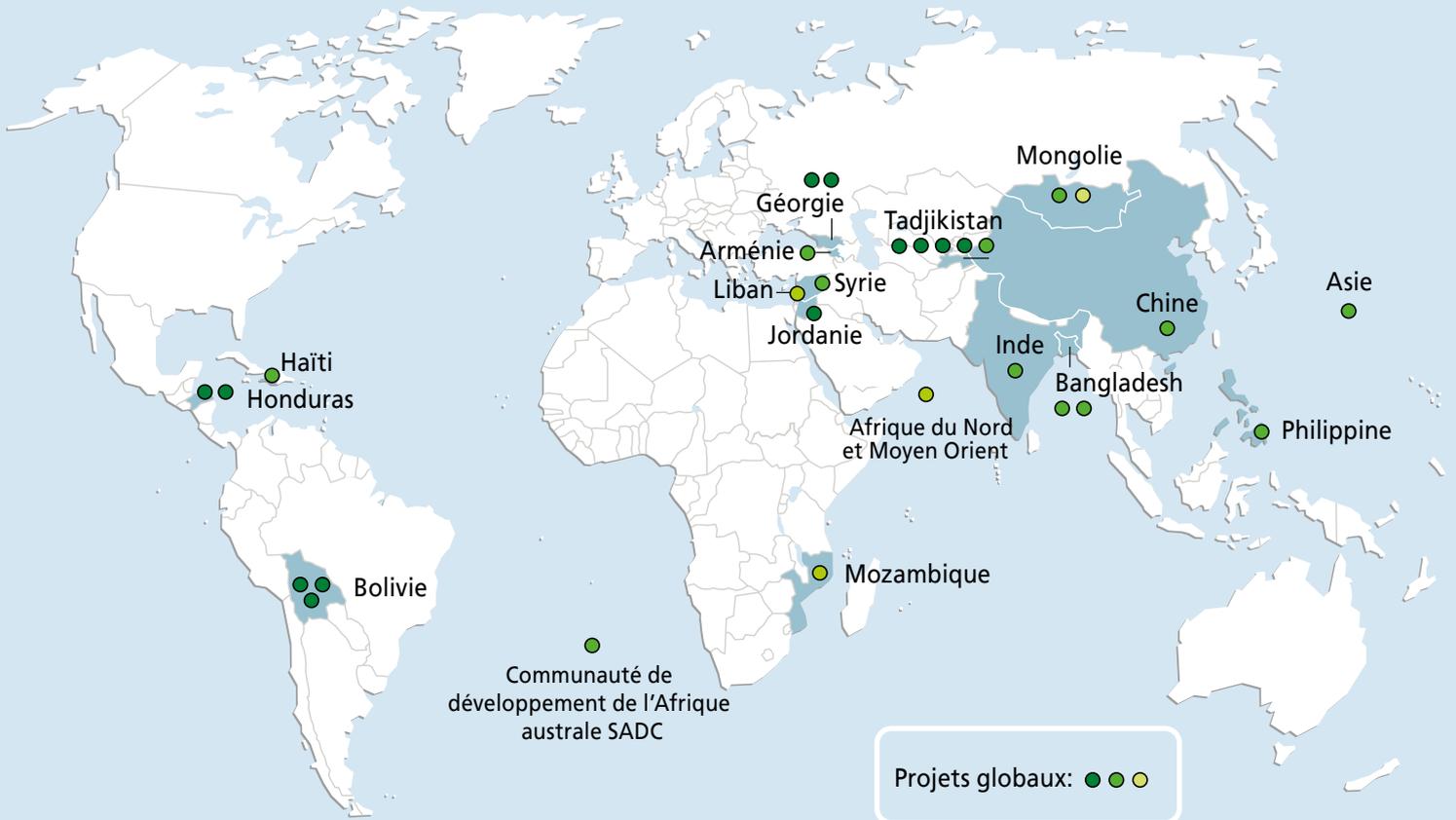
En Haïti par exemple, seule une partie des assurés ont utilisé leurs indemnités pour réparer leur maison, la majorité (69 %) préférant augmenter leur épargne et investir dans leur propre entreprise.

En Mongolie, les bergers ont investi leurs indemnités dans de la nourriture, des médicaments et de l'essence pour leurs camions à l'heure de passer des campements d'hiver à ceux de printemps. La plupart d'entre eux étant à court de liquidités lorsque le projet a été lancé, les fonds versés suite à la catastrophe leur ont permis d'acquérir du foin et du fourrage destinés à sauver le reste de leur troupeau. Si cette couverture d'assurance leur a donc été d'un grand secours pendant la crise, elle n'a pas atteint son objectif d'adaptation à long terme.

Les conclusions de l'évaluation sont claires : la sécurité des moyens de subsistance des populations est significativement plus élevée dans les zones profitant des projets suisses de RRC et d'assurance risque. En termes d'adaptation au climat, le score du portefeuille RRC de la Suisse, qui bénéficie des atouts helvétiques traditionnels en assurance et réassurance, est excellent.

ASSURANCE DU CHEPTTEL, MONGOLIE

Dans le portefeuille de projets soutenus par la DDC en Mongolie, l'assurance du bétail constitue une activité complémentaire fondamentale. Lorsque les bergers assurent leur cheptel – soit l'essentiel de leurs moyens de subsistance, leur principale source de revenus et d'économies – les responsabilités et les pertes imputables aux risques climatiques sont réparties entre les bergers, les assureurs privés, les réassureurs internationaux et le gouvernement. Depuis 2005, un projet de la Banque mondiale subventionné par la DDC a initié une nouvelle approche vis-à-vis de la gestion du risque climatique avec l'assurance du cheptel à prix indexé, qui a couvert, au total, 3,2 millions de bêtes et 23 000 familles de bergers entre 2006 et 2010.



Chaque point représente un projet :

- Budget plus élevé que 10 Millions CHF
- Entre 5 et 10 Millions CHF
- En dessous de 5 Millions CHF

Note d'efficacité générale du projet :



■ Pays avec des projets DDC/SECO dans le champ thématique « Dangers naturels »

MICRO-ASSURANCE, HAÏTI

La Suisse a également participé au financement d'un projet de micro-assurance pour un fournisseur haïtien de micro-crédit. Entre janvier 2011 et février 2012, près de 7000 personnes ont ainsi profité de cette couverture, qui comprenait une indemnité de 125 USD et une annulation des prêts déjà contractés par le demandeur en cas de sinistre.

Adaptation

1% EFFICACITÉ LIMITÉE
31 PROJETS **15% EFFICACITÉ MOYENNE**
 CHF **37 MILLIONS** **16 PAYS**
84% EFFICACITÉ ÉLEVÉE

(% fait référence à la part de budget allouée)



MOYENS DE SUBSISTANCE

SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN EAU



Dans un contexte où le climat change, l'approvisionnement en produits alimentaires et en eau ne peut être assuré que si les pratiques agricoles sont adaptées et les ressources en eau gérées avec efficacité. Les fonds alloués par la Suisse à l'événement de projets consacrés au changement climatique ont donc pour objectif de renforcer la résilience dans le domaine agricole et l'utilisation durable des ressources en eau.

GESTION DES RESSOURCES EN EAU ET PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

Les interventions appuyées par la DDC dans ce domaine ont pour vocation d'élargir le champ de connaissances des bénéficiaires et de faire tomber les obstacles qui entravent des solutions potentielles et détériorent les conditions environnementales à travers des phénomènes comme la salinisation des terres, la sécheresse, les inondations et l'appauvrissement des sols. Elles s'articulent autour du développement et de la distribution de variétés de semences résistantes qui donnent des cultures plus nourrissantes et productives, permettant ainsi aux agriculteurs de faire face à des conditions climatiques moins favorables. De plus, elles aident les agriculteurs à se mettre en réseau, afin qu'ils puissent trouver de nouveaux moyens pour renforcer la résistance et la productivité de leurs terrains et ressources en eau.

Au Népal, un programme de gestion des sols piloté par la DDC a promu l'utilisation d'engrais de ferme améliorés sur les terres cultivées. Résultat : en six ans, la teneur du sol en carbone organique est passée de 29 à 47 tonnes par hectare. De plus, quelque deux tiers des agriculteurs ayant participé au programme ont constaté des améliorations, au rang desquelles figurent un labour plus aisé, une augmentation de la qualité des agrégats, une hausse du taux d'humidité et une diminution du croûtage de la surface des sols. Plus important encore, nombre de bénéficiaires ont affirmé que le rendement de leur récolte s'était amélioré au cours des années sèches suivantes. A l'heure actuelle, 100 000 agriculteurs népalais ont été formés à la gestion durable des sols, la moitié d'entre eux ayant même adopté ces nouvelles technologies sur le long terme.

En Azerbaïdjan, une initiative suisse s'est traduite par la réhabilitation de 42 kahrizes (anciens tunnels permettant un approvisionnement durable en eau) permettant à plus de 2000 familles d'avoir accès à de l'eau potable. De plus, grâce à la remise en état de ce système traditionnel d'alimentation en eau, plus de 200 hectares de terres supplémentaires ont pu être irrigués, consolidant ainsi la résistance face au climat des modes de vie locaux.

Le partage de rivières et d'autres ressources en eau recèle un potentiel de tensions – voire de conflits – non négligeables, si bien que la diplomatie de l'eau a gagné en importance dans les relations internationales. Aussi, au titre de son engagement dans le domaine du changement climatique, la Suisse s'investit résolument dans les discussions et négociations de haut-niveau relatives aux ressources en eau partagées et affirme le potentiel de coopération et de synergies entre les pays concernés.

Les interventions qui visent en premier lieu à réduire la pauvreté (par ex. en agissant sur la sécurité alimentaire) peuvent déployer des effets secondaires extrêmement favorables au niveau de l'adaptation au réchauffement climatique en fortifiant la résilience face aux changements environnementaux. Dès lors, le degré d'efficacité des projets axés sur les moyens de subsistance est généralement élevé à cet égard. Si certaines des initiatives contribuent également à l'atténuation du changement climatique, ces avantages indirects restent limités ou ne sont pas quantifiables, étant donné qu'ils ne font que rarement l'objet d'un suivi particulier.

Adaptation

10% EFFICACITÉ LIMITÉE
48 PROJETS **22% EFFICACITÉ MOYENNE**
CHF **110 MILLIONS** **26 PAYS**
68% EFFICACITÉ ÉLEVÉE

(% fait référence à la part de budget allouée)

CAPACITÉ D'ADAPTATION EN RÉGIONS SEMI-ARIDES, INDE

S'appuyant sur l'investissement à long terme de la DDC en Inde, le projet a favorisé des mesures optimisées d'adaptation au climat et de préparation aux catastrophes dans les Etats de l'Andhra Pradesh et du Rajasthan.

Entre 2005 et 2009, les stratégies locales d'adaptation ont été développées au moyen d'approches participatives impliquant les communautés locales. Des comités chargés de l'utilisation de l'eau et de l'exploitation des pâturages ont vu le jour pour gérer durablement les ressources locales et diffuser des informations sur les bonnes pratiques. Différentes activités pilotes ont permis aux bénéficiaires de progresser dans la compréhension des menaces liées au climat pesant sur leurs moyens de subsistance, notamment sur la culture du riz.

Ce projet, dont l'efficacité a été jugée élevée, a consolidé la capacité des populations locales à s'adapter au changement climatique dans des secteurs aussi variés que l'énergie, l'agriculture, l'eau, l'utilisation des sols et le bétail. Cependant, compte tenu des obstacles entravant l'appréciation du développement des capacités d'adaptation, doublés de lacunes dans les données mesurant les progrès induits par le projet, il n'a pas été possible de procéder à une évaluation quantifiée et plus détaillée.

RECHERCHE SUR LES VARIÉTÉS DE MAÏS DE MONTAGNE, NÉPAL

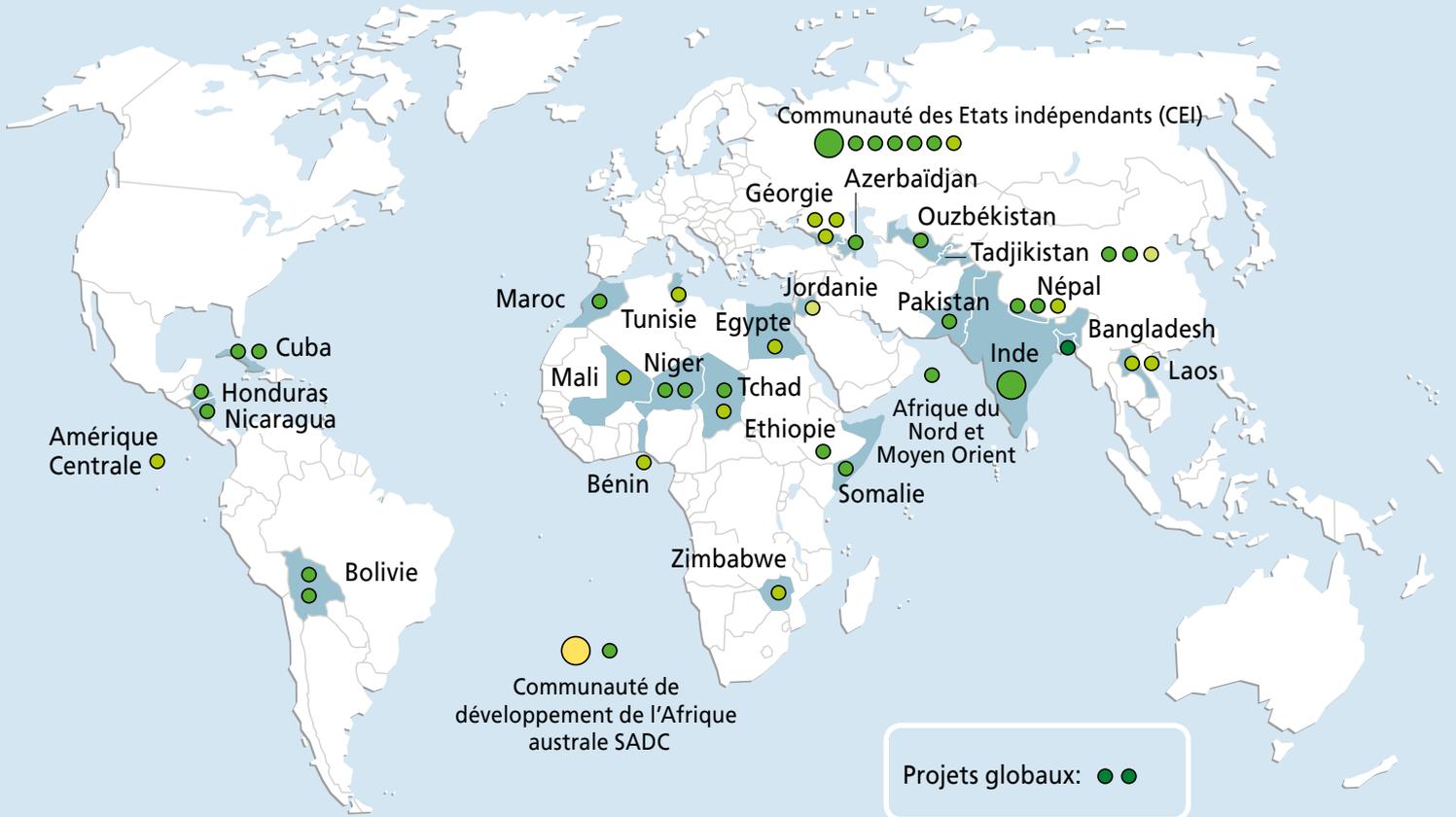
Le principal objectif de ce projet était d'augmenter l'approvisionnement en maïs dans les régions rurales népalaises. A travers la recherche et la dissémination de variétés de maïs, reposant en partie sur un processus participatif de sélection desdites variétés avec les agriculteurs de montagne, cette initiative a soutenu la production de millions de tonnes de semences de maïs améliorées tout en valorisant les connaissances et le travail d'évaluation des paysans dont les choix ont été incorporés dans l'élaboration des politiques publiques.

Ce projet a par ailleurs stimulé une hausse de la productivité des agriculteurs estimée à 20 % et, partant, augmenté les revenus de quelque 50 000 familles. Notons encore que les variétés de maïs promues dans le cadre du projet résistent à la sécheresse, à la chaleur et aux faibles teneurs en azote dans les sols, améliorant de ce fait les capacités d'adaptation des communautés rurales. Les capacités d'adaptation se sont également améliorées au niveau national, puisque les institutions agricoles ont enrichi leurs compétences en matière de recherche.

Jugé modérément efficace en termes d'adaptation au changement climatique, le projet a permis aux bénéficiaires de développer leur résistance face aux changements environnementaux.

Moyens de subsistance

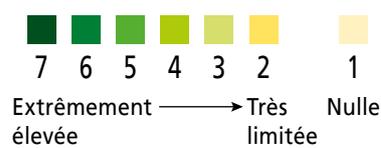
PORTEFEUILLE SUISSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE 2000-2012



Chaque point représente un projet :

- Budget plus élevé que 10 Millions CHF
- Entre 5 et 10 Millions CHF
- En dessous de 5 Millions CHF

Note d'efficacité générale du projet :



■ Pays avec des projets DDC/SECO dans le champ thématique « Moyens de subsistance »

Installation interactive érigée
à l'occasion de la Conférence
des Nations Unies sur le cli-
mat en 2009 à Copenhague,
Danemark

©REUTERS / Bob Strong



PARTENARIAT POUR LA PRÉPARATION AU MARCHÉ (PMR)

Lancé en 2010, le Partenariat pour la préparation au marché (Partnership for Market Readiness PMR) est une initiative coordonnée par la Banque mondiale dans le cadre de laquelle sont accordés des financements et une assistance technique visant à promouvoir l'utilisation d'outils de marché destinés à réduire les émissions de GES, par exemple dans un système d'échange de quotas d'émission ou de mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA). Parmi les pays participant à l'heure actuelle au PMR figurent le Costa Rica, le Chili, la Chine, le Mexique, l'Indonésie, la Thaïlande et la Turquie.

Etant donné que ce mécanisme embrasse des secteurs entiers et des économies nationales, il est de nature à provoquer une baisse substantielle des émissions de GES tout en maintenant des coûts de transaction relativement faibles. Par ailleurs, il peut aussi inciter des pays n'ayant pour l'heure pas contracté d'engagements à cet égard à suivre leur exemple.

La longue expérience acquise par la Suisse dans le développement et l'introduction de mécanismes de marché grâce à sa participation aux programmes National Strategy Studies et Carbon Finance Assist de la Banque mondiale peut être considérée comme un atout pour l'initiative PMR dont l'efficacité en termes d'atténuation du changement climatique a été jugée élevée.

Adaptation 

36 PROJETS

4% EFFICACITÉ MOYENNE

CHF 80 MILLIONS 12 PAYS

96% EFFICACITÉ ÉLEVÉE

(% fait référence à la part de budget allouée)

SAVOIR

L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE COMME MOTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Disposer de données et de savoirs fiables est un élément clé pour une prise de décisions efficace et l'ouverture à des idées nouvelles – en particulier dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation. Dès lors, la Suisse a placé la compréhension de ce phénomène et de ses impacts potentiels et réels sur ses pays partenaires au centre de son travail de coopération. Le degré de compréhension atteint dans ce secteur a d'ailleurs largement influencé le succès à long terme de bon nombre de projets.

Une fois les informations relatives au changement climatique disponibles, celles-ci doivent être communiquées de manière efficace auprès des responsables politiques afin que leurs décisions soient fondées sur des données exactes et actualisées. De plus, pour que la société civile et les communautés affectées par ce changement puissent exercer une influence sur ces décisions, il est nécessaire de mettre ces informations également à leur disposition. Plus globalement, en assurant l'accès au grand public augmente la probabilité que cette thématique s'installe au cœur des débats nationaux et que l'avis de la population pèse sur les politiques et les législations adoptées. Enfin, plus les acteurs prennent conscience du bien-fondé du discours et des bénéfices qu'ils peuvent tirer des projets dans lesquels ils sont impliqués, plus leur succès sera grand.

Les initiatives suisses portant sur la thématique du savoir abordent l'ensemble des informations liées au climat pouvant être utiles à la prise de décisions, quel que soit leur niveau, du projet à l'élaboration de politiques en passant par des campagnes ciblant le grand public.

AU NIVEAU DES PROJETS

Dans un premier temps, l'évaluation semblait suggérer que l'impact de certains projets était limité, les partenaires ne prenant pas en compte toute la mesure de la dimension climatique des activités. Cependant, le score de l'évaluation illustre que l'essentiel des efforts consentis par la Suisse en termes d'information et de sensibilisation ont porté leurs fruits en pesant manifestement sur les décisions politiques et en contribuant à faire progresser les pays bénéficiaires sur la voie d'un développement compatible avec le climat.

L'éventail de projets suisses axés sur le suivi environnemental comprend des interventions en Afrique dans la région sahélo-saharienne, en Amérique latine dans les Andes et en Asie, d'une part dans la zone himalayenne, de l'autre dans les grandes villes asiatiques avec une

étude de la pollution de l'air. A ce titre, la Suisse a soutenu une modélisation des crues, la mise en place d'un mécanisme d'alerte rapide et un système de surveillance du changement climatique ; de plus, en Chine elle a permis aux acteurs locaux de mieux saisir les processus sous-tendant l'évolution des glaciers affectant le fleuve Yarkant et d'ajuster leur préparation aux inondations causées par le débordement de lacs glaciaires. Grâce au transfert des compétences suisses dans le domaine de la surveillance glaciaire, ce projet a enregistré d'excellents scores en termes d'adaptation.

AU NIVEAU POLITIQUE

L'assistance fournie par la Suisse au niveau de l'information climatique et de la politique revêt encore un autre aspect ; en effet, dans les pays où elle est intervenue, elle a propulsé les acteurs du climat sur le devant de la scène et assis leur influence. En dispensant des formations et en encourageant les bénéficiaires à défendre leur message et à tisser des réseaux, les programmes suisses ont favorisé la participation des pays partenaires aux débats nationaux et internationaux autour du changement climatique. Ainsi, de concert avec d'autres pays développés, la Suisse a aidé des pays défavorisés – dépourvus des moyens d'accès, des compétences ou des ressources nécessaires à influencer les négociations internationales – à marquer les décisions politiques de leur empreinte. Le programme d'adaptation mené au Pérou a permis au pays d'établir un bilan de sa vulnérabilité face au changement climatique en impliquant étroitement les autorités et la population locales, et d'implémenter des projets reposant sur le savoir local. Le programme a généré des informations et des expériences qui ont alimenté la stratégie d'adaptation nationale et fait avancer le processus de négociation à l'échelle mondiale. Il est considéré comme très efficace en termes d'adaptation.

Etant donné que chaque pays au monde est concerné par les accords sur le climat, il est capital qu'un maximum d'informations, de données, de formations et d'aide au plaidoyer soient disponibles au travers de mécanismes d'entraide nationaux et internationaux.

Dans l'ensemble, les projets soutenus par la Suisse en matière de suivi environnemental et de formulation de politiques ont été jugés très, voire extrêmement efficaces en termes d'adaptation. Ajoutons qu'en promouvant la prise de conscience, ils ont souvent également permis d'atténuer les effets du changement climatique et d'améliorer la gestion du risque.

FINANCEMENT ET SUBVENTION DES ORGANISATIONS

ÉLABORER L'AGENDA CLIMATIQUE

La Suisse est consciente qu'un développement respectueux du climat nécessite une coopération renforcée intégrant de multiples acteurs et des disciplines variées. C'est pourquoi, parallèlement aux relations bilatérales qu'elle entretient avec ses pays partenaires de projets, la Suisse attache une importance considérable au soutien financier des organisations multilatérales, aux ONG et autres institutions fortes d'une expertise dans le domaine du changement climatique, dans un souci de mutualiser les ressources placées sous le signe de l'efficacité et de la coordination.

Près de 40 % des fonds alloués par la DDC et le SECO à la lutte contre le changement climatique sont affectés par le biais de projets dits multi-bilatéraux, de fonds fiduciaires multidonateurs (FFMD) et de subventions non ciblées versées à des entités multilatérales ou internationales, à l'instar des organisations des Nations Unies, des institutions financières internationales et des ONG.

FINANCEMENT MULTI-BILATÉRAL

On désigne par projet multi-bilatéral les contributions que la Suisse assigne à des projets spécifiques implémentés par des organisations multilatérales. Dans cette configuration, les subventions sont allouées par le biais d'une organisation multilatérale, mais affectées à des projets ou programmes spécifiques, pilotés en bilatéral avec ladite organisation. Citons à titre d'exemple le soutien apporté par la Suisse à la Base régionale d'informations sur l'eau en Asie centrale, aux stratégies d'adaptation au changement climatique dans des villes très vulnérables du Honduras ou à l'amélioration de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance et de la résilience de communautés pastorales vulnérables dans la Corne de l'Afrique.

FONDS FIDUCIAIRES MULTIDONATEURS

Lorsque la Suisse s'implique dans un champ thématique étendu, tel que la réduction des risques de catastrophe ou l'énergie, c'est généralement par l'octroi des subventions à des organisations multilatérales qu'elle le fait. Bien que ce système exige de circonscrire un champ thématique, l'organisme recevant les fonds dispose d'une marge de manœuvre pour décider, au sein de celui-ci, à quels projets il les destine, tout en les laissant sous la supervision des instances dirigeantes – comme le comité de pilotage – dans lesquelles la Suisse siège.

Les subventions que la Suisse réserve à des thématiques spécialisées en lien avec le climat et à des fonds fiduciaires multidonateurs – le Fonds d'adaptation (Adaptation Fund - AF), le Fonds de partenariat pour le carbone fo-

restier (Forest Carbon Partnership Facility FCPF) et le partenariat Indonésien REDD+ notamment – illustrent bien ce modèle de financement mutualisé par le biais d'organisations multilatérales, notamment des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale.

FINANCEMENTS NON CIBLÉS

On entend par financement non ciblé les fonds de base que la Suisse octroie aux organisations extérieures, sans préconditions quant à leur allocation précise. La nature flexible de ces contributions peut aider les organisations disposant de ressources limitées à relever les défis en constante évolution que présente le développement, au rang desquels figure la lutte contre le changement climatique. S'engager ainsi au niveau de la structure même donne du poids à la Suisse et lui permet d'influencer l'agenda climatique mondial.

Malgré sa taille, la Suisse a joué – et joue encore – un rôle majeur dans les négociations relatives au changement climatique et l'élaboration des politiques au niveau international. En tant que membre actif de comités d'institutions clés et de processus centraux – de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en passant par le Fonds d'adaptation (AF), le Fonds vert pour le climat (GCF) et le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) – la Suisse marque de son empreinte les débats et les décisions sur le climat avec les décideurs de la planète.

FONDS D'ADAPTATION

Opérationnel depuis 2010, le Fonds d'adaptation (AF) est un instrument de financement multilatéral qui alloue des subventions à des projets et programmes promouvant concrètement l'adaptation des pays en développement au changement climatique. Début 2014, il avait avalisé quelque 200 millions de dollars répartis entre 30 projets d'adaptation et neuf activités relatives à la formulation de projet dans un total de 33 pays. Concentré sur les pays particulièrement vulnérables, cet outil a déjà alloué des fonds à 11 pays parmi les moins développés et à quatre petits Etats insulaires en développement.

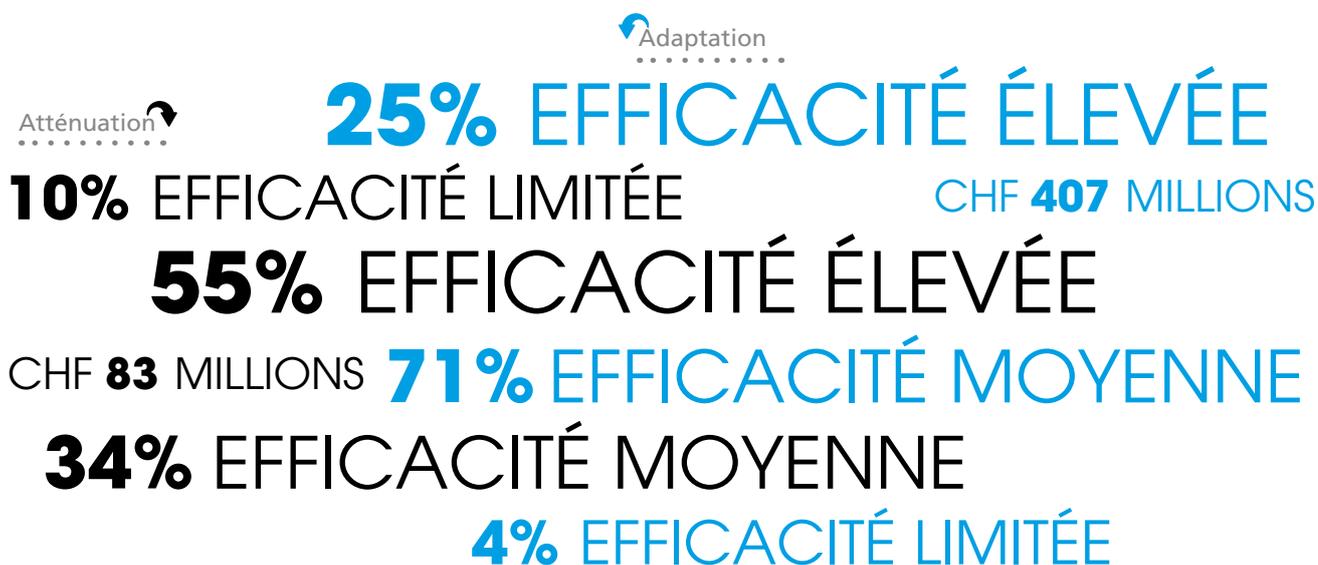
Le Fonds d'adaptation est une des pièces maîtresses du système de financement international voué à la lutte contre le réchauffement climatique, amenant à combler l'écart qui se creusait entre les promesses consenties lors des négociations et les fonds effectivement versés. Son efficacité en termes d'adaptation au changement climatique est jugée très élevée.

Membre du comité du Fonds d'Adaptation, la Suisse a alimenté ce fonds fiduciaire multidonateurs à hauteur de 3 millions de francs.

EFFICACITÉ DES FONDS ACCORDÉS AUX ORGANISATIONS

Qu'elles soient multilatérales, multi-bilatérales ou non ciblées, les contributions versées par la Suisse aux organisations qui ont été analysées affichent une efficacité moyenne à élevée en termes d'adaptation au changement climatique, les scores d'un quart des interventions visant l'adaptation et de plus de la moitié de celles visant l'atténuation étant même bons voire excellents.

Afin d'assurer la visibilité et l'influence de la Suisse au sein des cercles de décisions politiques sur le climat au niveau international, il est essentiel que les autres partenaires et organisations la considèrent comme un donateur engagé et actif. De plus, en s'associant à des initiatives existantes concernant le climat et au système de financement mutualisé, la Suisse veille à ce que les missions soient menées à bien à une large échelle et qu'elles aient une portée et un impact plus vastes que si elles relevaient uniquement de relations bilatérales.



(% fait référence à la part de budget allouée)

MÉCANISME DE FINANCEMENT RAPIDE

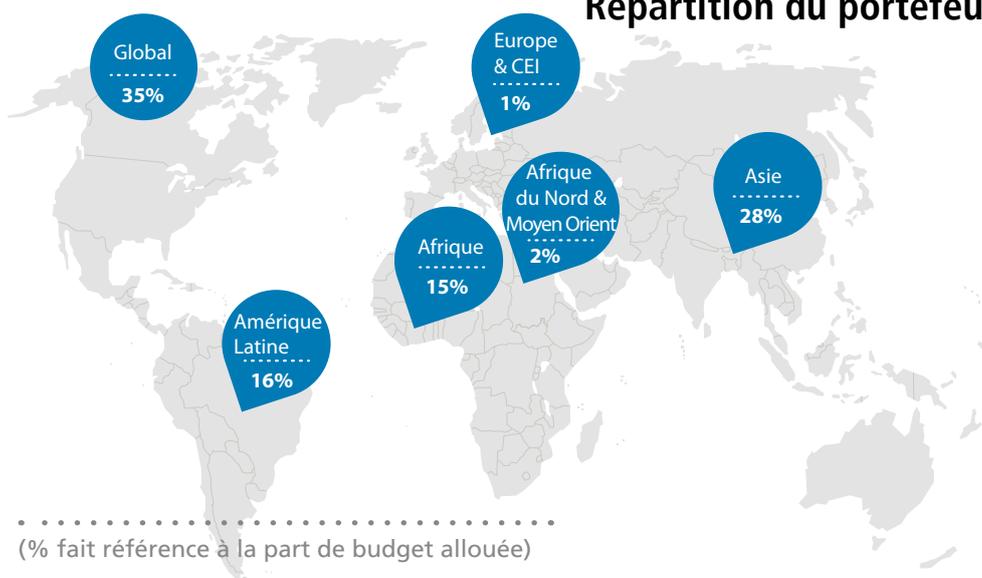
FONDS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE CLIMAT GRÂCE AU MESSAGE AU PARLEMENT CONCERNANT L'AUGMENTATION DE L'APD À 0,5 %

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat de Copenhague, de concert avec d'autres pays développés, la Suisse a accepté d'allouer des ressources additionnelles pour les années 2010 à 2012 selon un mécanisme dit de financement rapide (Fast-Start Financing, FSF), afin de soutenir les pays en développement les plus vulnérables au changement climatique.

En 2010, le Parlement helvétique s'est engagé à porter la part de l'APD à 0,5 % du revenu national brut et a profité de l'occasion pour honorer la promesse formulée à Copenhague en matière de financement rapide en allouant des fonds supplémentaires à la coopération internationale relative au changement climatique. Cette décision précise que ces ressources sont destinées à trois différents secteurs : l'adaptation, les forêts et l'énergie.

La Suisse a décidé d'affecter 140 millions de francs au mécanisme de financement rapide, objectif qu'elle a atteint dès 2011 grâce aux contributions de la DDC et du SECO, ainsi que 15 millions de francs fournis par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) au titre de contribution à la cinquième reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial.

Répartition du portefeuille FSF de la Suisse



FINANCEMENTS RAPIDES ALLOUÉS AUX PROJETS EXISTANTS ET AUX INITIATIVES MULTILATÉRALES

Compte tenu des délais serrés imposés par le Parlement, le portefeuille FSF de la Suisse a essentiellement pour but de perfectionner des projets existants et de maximiser leur portée et non d'en concevoir et d'en implanter de nouveaux placés sous l'égide du FSF. Lorsqu'il a fallu déterminer où et comment injecter ces ressources, au vu du calendrier, la priorité a été donnée à des projets fructueux de la Suisse, qui étaient déjà en cours ou qui étaient susceptibles d'être étendus.

En misant sur l'expérience et les réseaux développés par la DDC et le SECO au cours des dernières décennies, la Suisse a rapidement été en mesure d'allouer ces fonds supplémentaires pour étendre certains projets ayant obtenu de bons résultats et en développer de nouveaux. Ainsi, plus de 60 % des ressources FSF ont été versées à des institutions multilatérales qui ont pu mutualiser les contributions d'autres donateurs et les mobiliser efficacement.

FINANCEMENT RAPIDE ET ADAPTATION

Contrairement à d'autres bailleurs de fonds FSF ayant généralement axé leurs interventions sur l'atténuation du changement climatique, le portefeuille helvétique se décline tant autour d'initiatives d'atténuation que d'adaptation (respectivement 56 % et 44 % des ressources FSF accordées en 2011/12), sachant que les secondes s'articulent principalement autour de la gestion des écosystèmes, de la gestion du risque et de la conception de politiques d'adaptation au changement climatique.

FINANCEMENT RAPIDE ET ATTÉNUATION

S'agissant des projets visant l'atténuation du changement climatique, la catégorie FSF la plus fournie – qui correspond à un tiers du budget total en la matière – s'attèle à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Cependant, plusieurs autres types de projets du volet atténuation ont également été comptabilisés dans le portefeuille FSF suisse, à l'instar des contributions au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), un partenariat global qui s'emploie à réduire les émissions de carbone résultant de la déforestation et de la dégradation de la forêt dans des pays en développement.

67 PROJETS

56% ADAPTATION

44% ATTÉNUATION

CHF 140 MILLIONS

RESSOURCES ADDITIONNELLES POUR 2011-2012

(% fait référence à la part de budget allouée)

SUCCÈS DES ENGAGEMENTS FSF DE LA SUISSE

La création du portefeuille FSF a, selon l'évaluation, produit des effets positifs sur l'approche générale de la DDC et du SECO vis-à-vis du changement climatique. Ainsi, dresser la liste des projets FSF a permis de générer des outils plaçant le changement climatique au cœur de la coopération au développement ; ce fut le cas notamment avec l'achèvement des lignes directrices pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe (CEDRIG) et le renforcement de leur application dans le portefeuille de projets de la DDC et de ses partenaires.

Avec le FSF, une étape importante a été franchie, puisque la mobilisation de la communauté internationale suggère que cette dernière commence enfin à prendre la mesure des défis que pose le changement climatique dans les pays en développement. Néanmoins, l'engagement de la Suisse sur cette voie ne remontant qu'à 2011, il est encore trop tôt pour tirer un bilan complet de son impact à long terme.

Il n'en reste pas moins que ce portefeuille repose sur un processus dans lequel l'efficacité de la lutte contre le changement climatique n'a cessé de croître au cours de la décennie précédente. De plus, étant donné que les ressources FSF suisses ont quasiment toutes été utilisées pour étoffer des projets ayant déjà produit des résultats concluants et pour alimenter des initiatives internationales (multi-bilatérales) renommées, on peut raisonnablement tabler sur le fait que les résultats seront très convaincants.

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE, NICARAGUA

Depuis 2011, la Suisse soutient dans la région montagneuse de Las Segovias au nord du Nicaragua un projet d'adaptation au changement climatique visant à aider la communauté locale à mieux se préparer à l'impact du changement climatique et à réduire sa vulnérabilité à cet égard. Pour cela, les autorités locales et des groupes de la société civile se voient remettre des recommandations concernant l'adaptation, tandis que les infrastructures de dix municipalités sont protégées contre les aléas climatiques. Grâce à cette initiative, les municipalités ont réussi à obtenir 25 % de fonds supplémentaires pour réduire leur exposition aux risques climatiques.

CONCLUSIONS

L'efficacité des efforts consentis par la Suisse dans le domaine du changement climatique entre 2000 et 2012 a été jugée moyenne à élevée. Ce résultat est bon, surtout si l'on considère que la compréhension approfondie du réchauffement planétaire et les méthodes pour y faire face, notamment au niveau international, n'existent que depuis une période relativement récente. Compte tenu du potentiel élevé que présente la réduction des émissions de GES dans les pays à revenu faible et moyen, la coopération s'avère être un moyen pertinent et efficace de faire face aux défis du changement climatique à l'échelle mondiale.

L'efficacité des initiatives destinées à lutter contre le changement climatique a augmenté au fil des ans. Dans le même temps, les projets soutenus par la DDC et le SECO se sont davantage concentrés sur la problématique du climat à mesure que la compréhension de ses tenants et aboutissants progressait et qu'émergeaient des outils et des recommandations. Cette évolution suggère l'existence d'un processus d'**apprentissage institutionnel** et pourrait refléter l'importance croissante accordée à la question climatique dans le domaine politique. **Il est nécessaire de poursuivre sur cette voie si l'on entend continuer d'augmenter le niveau d'efficacité dans le domaine climatique.**

Si une méconnaissance et une intégration insuffisante du changement climatique ont pu être constatées au niveau de la conception de certains projets, celles-ci s'expliquent avant tout par une analyse et une prise en compte déficientes de l'impact climatique, surtout dans les dispositifs les plus anciens. Afin d'améliorer la performance globale, **ces aspects devraient être pris en compte dans leur intégralité dans l'élaboration des programmes et projets de développement**, notamment en faisant preuve d'une cohérence accrue dans l'application au portefeuille des outils dont la DDC dispose déjà, à commencer par les lignes directrices pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe (CEDRIG).

Les synergies entre atténuation et adaptation au changement climatique devraient être exploitées de manière systématique, les deux stratégies étant souvent liées et permettant généralement d'atteindre des objectifs multiples. A l'examen des synergies identifiées, une conclusion s'impose : le portefeuille suisse couvrant ces deux volets du développement lié au climat doit être garanti pour l'avenir, ce qui appelle une conception et une planification intégrant davantage les interventions d'adaptation et d'atténuation, y compris dans le suivi et l'évaluation.

Qu'il s'agisse de la DDC ou du SECO, **l'orientation du portefeuille de mécanismes de financement rapide est largement basée sur les interventions et initiatives globales déjà existantes.** Comparée à l'efficacité de dispositifs comparables inscrits dans le portefeuille de projets, la contribution de ce mécanisme à l'efficacité de la lutte suisse contre le changement climatique à long terme est substantielle.

L'évaluation montre par ailleurs que dans l'ensemble, les partenaires apprécient les compétences techniques suisses et sont satisfaits du grand professionnalisme qui caractérise les acteurs helvétiques de l'aide au développement. La DDC et le SECO ont **réussi à introduire et à adapter à de nouveaux contextes les approches développées et appliquées en Suisse**, ce qui leur permet d'aborder le dialogue politique sur le changement climatique de manière constructive et d'apporter des innovations pertinentes. A cet égard, les interventions helvétiques répondent pleinement aux besoins et aux demandes des bénéficiaires, ce qui favorise l'implication des partenaires et constitue un facteur majeur de crédibilité.

En raison de l'**absence de données de référence explicites** dans nombre d'interventions passées en revue, il n'a pas été possible de quantifier l'efficacité avec force détails. L'évaluation met en évidence la nécessité d'y remédier pour **assurer le suivi, le pilotage et la responsabilité d'un bout à l'autre du processus.** Dans les domaines où les efforts consentis pour endiguer le changement climatique sont intrinsèquement d'une nature qualitative (l'adaptation par ex.), l'utilisation d'indicateurs crédibles et pratiques est recommandée.

PERSPECTIVES

Si le résultat global de l'évaluation du portefeuille de la DDC et du SECO en matière de changement climatique est positif, à divers égards, il reste une marge de progression.

MESURER

Tout d'abord, il est essentiel d'incorporer dès la conception initiale des projets des méthodes de mesure de l'impact du changement climatique plus précises. La présente évaluation repose principalement sur des données qualitatives et des indicateurs et classifications ex-post, si bien que ses auteurs ont souvent dû composer avec l'absence de chiffres concrets documentant les résultats clés, la quantité d'émissions de GES évitées ou le nombre de bénéficiaires des projets. Mesurer l'efficacité de projets d'adaptation au changement climatique ou l'impact et l'influence de la Suisse dans les débats internationaux et les fonds multilatéraux est également un défi qu'il s'agit de relever. D'ailleurs, forte de sa longue expérience dans la recherche et l'analyse de données, la Suisse pourrait contribuer à formuler des méthodes et normes universelles applicables à la mesure de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets.

INTÉGRER

Ensuite, on ne saurait maintenir le niveau d'efficacité, voire le faire progresser, sans placer le changement climatique au cœur de tout projet de développement, ce qui peut parfois revenir à reproduire certaines initiatives dont l'efficacité a été établie et à les déployer à plus grande échelle, sachant que les outils nécessaires existent et doivent être utilisés avec davantage de cohérence pour l'ensemble du portefeuille. Cette approche garantirait que les progrès réalisés dans l'atténuation et l'adaptation ne soient en aucun cas fragilisés voire sapés par d'autres interventions.

HARMONISER

Enfin, il est important de veiller à la cohérence et à la cohésion du portefeuille de projets de développement suisses. Les institutions clés que sont le SECO et la DDC (ainsi que l'OFEV) devraient davantage coordonner et harmoniser leurs processus globaux respectifs, de même que leur rôle dans les négociations et l'implémentation de leurs interventions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation au niveau local. A long terme, des programmes et projets conçus avec un plus grand souci d'intégration gagneraient en efficacité.

Si la Suisse progresse dans les trois domaines précités et maintient sa valeur ajoutée, caractérisée par ses idées et son expertise, elle ne pourra que conforter à l'échelle internationale son rôle d'acteur du développement et sa contribution décisive dans le domaine du changement climatique.



Editeur

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

CH-3003 Berne

www.ddc.admin.ch

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie, SECO

CH-3003 Berne

www.seco-cooperation.ch

Evaluation technique de l'efficacité :

Gaia Consulting Oy, Creatura Ltd., Zoï Environment Network

Concept, rédaction et mise en page :

Zoï Environment Network

Commandes :

Information DFAE

Tél. : +41 (0)58 462 44 12

Courriel : deza@eda.admin.ch

Secrétariat d'Etat à l'économie, SECO

Coopération et développement économiques

Tél. : +41 (0)58 464 09 10

Courriel : info@seco-cooperation.ch

Cette analyse a été effectuée par une équipe de consultants externes indépendants, qui assume l'entière responsabilité du contenu, comme de la présentation des résultats et des recommandations. Les vues et opinions exprimées dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement celles de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Cette publication est également disponible en allemand, en anglais (version originale) et en italien. Elle peut être téléchargée aux adresses suivantes : www.sdc.admin.ch/publications et www.seco-cooperation.ch.

Le rapport technique est disponible sur demande.

Berne, 2014

